



COMITÉ DE PILOTAGE SAGE DU BAS-LÉON

Vendredi 31 mars 2023



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod an Hajennou





INVITATION

COMITÉ DE PILOTAGE BAS-LÉON

Vendredi 31 mars 2023 de 14h00 à 17h00
Salle Primauguet, Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré



Les membres des différents comités de pilotages locaux sont invités à venir échanger autour des enjeux de l'eau à l'échelle du SAGE du Bas-Léon comprenant, d'Ouest en Est :

- les bassins versants du Kermorvan, de l'Aber Ildut, des ruisseaux côtiers de Landunvez, de Ploudalmézeau et du Kouer ar Frouet,
- du Garo et de l'Ascouët, des Abers Benouïc et Benoît,
- de l'Aber Wrac'h,
- du Quillimadec et de la Flèche.

Inscription obligatoire pour le 20 mars
Mélanie BARIC sage.basleon@orange.fr

Salle Primauguet : Pays d'Iroise Communauté, Immeuble l'Archipel, Zone de Kerdioual 29290 Lanrivoaré





ORDRE DU JOUR

Tour de table

Eléments contextuels

1. Une agriculture en transition - > Intervention SEBL/CCPA

- *Captages prioritaires, diagnostics bactériologiques, PAEC-MAEC, PAV*

2. Vers un renforcement du maillage bocager - > Intervention CLCL/SEBL

- *Bilan Breizh Bocage 2 et perspectives Breizh Bocage 3, appels à projet*

3. Vers des milieux vivants et résilients - > Intervention SEBL/CCPI

- *Bilan 20/22, projet de restauration du Quillimadec, piégeage, invasives, entretien, abreuvement, projets*

4. Focus sur la qualité des eaux & l'enjeu quantitatif - > Intervention SEBL/CCPI

- *Eaux superficielles et souterraines, baignade, quantitatif*

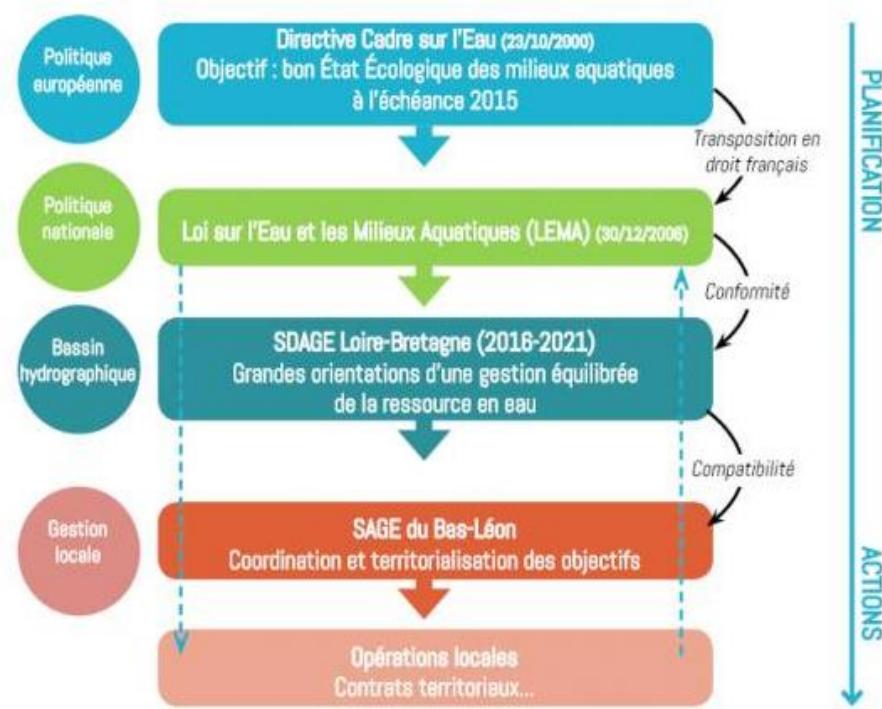
5. Volets transversaux - > Intervention SEBL

- *Communication & sensibilisation, études*

Conclusion

ELEMENTS CONTEXTUELS

Politiques de l'eau



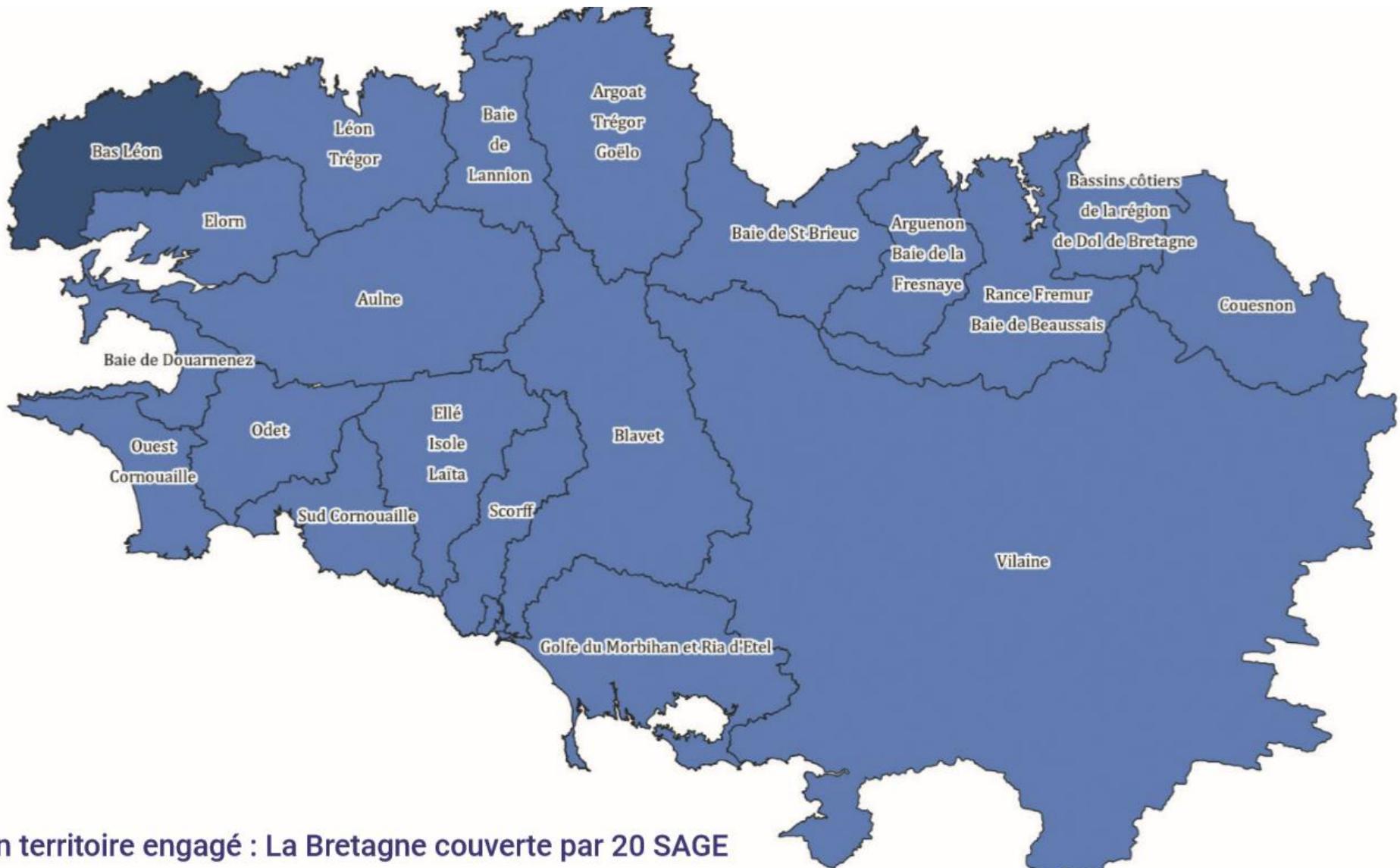
Le SDAGE : plan de gestion de la DCE*

* Directive Cadre sur l'eau : Loi de transposition de la DCE de 2004

Objectif => atteindre le BON ETAT sur toutes les masses d'eau dans les plus brefs délais

SDAGE 2022/2027 adopté en mars 2022 par le comité de bassin Loire-Bretagne => priorité aux masses d'eau proches du bon état, à l'intégration des enjeux climatiques/quantitatifs, aux micropolluants

On dénombre 20 SAGE à l'échelle de la Bretagne qui recouvrent en totalité le périmètre breton

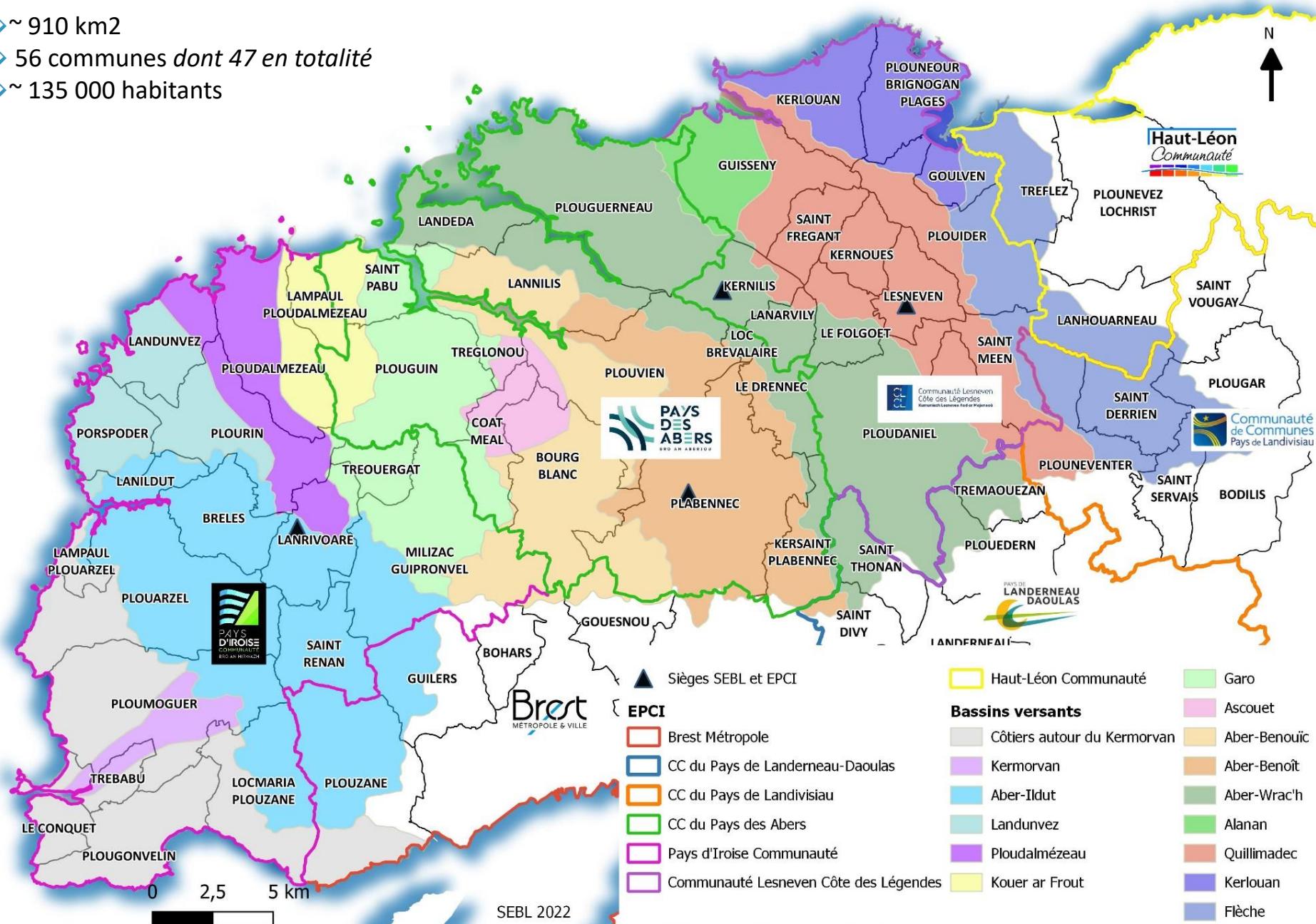


Territoire : le Bas-Léon

⇒ ~ 910 km²

⇒ 56 communes *dont 47 en totalité*

⇒ ~ 135 000 habitants





Enjeux

- ▶ **Réduire les flux de nutriments aux exutoires des bassins versants afin de limiter la prolifération des micro/macro algues**
- ▶ **Rétablissement la libre circulation des espèces migratrices et des sédiments**
- ▶ **Préserver l'équilibre écologique des milieux naturels, aquatiques, littoraux et favoriser l'aménagement de l'espace**
- ▶ **Restaurer la qualité bactériologique des masses d'eau littorales et estuariennes pour satisfaire les usages**
- ▶ **Restaurer la qualité des eaux brutes pour l'alimentation en eau potable et s'assurer de la satisfaction des besoins**
- ▶ **Gérer les risques et orienter les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires**
- ▶ **S'assurer de la couverture et de la coordination de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage sur tout le territoire du sage**

1

EPAGE Bas-Léon



1

Contrat territorial unique Bas-Léon à compter de 2020

⇒ POUR FIXER UN CADRE COMMUN

- **1 Contrat signé par l'ensemble des maîtres d'ouvrages locaux SEBL/CCPI/CCPA/CLCL**
- le **SEBL en coordination**
- **1 stratégie territoriale sur 6 ans (contexte, enjeux, objectifs, moyens, ...)**
- **1 programmation en 2 temps :**
 - ⇒ Feuille de route : 2023 - 2025
 - ⇒ Feuille de route : 2020 - 2022



Chaque territoire conserve son autonomie technique, financière et administrative

Feuille de route 2022 -> 2025 : budget prévisionnel

CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE BAS-LEON 2023/2025		Total € sur 3 ans
COORDINATION SEBL - VOLETS TRANSVERSAUX	Sous total	1 146 378
VMA FLECHE (SEBL)	Sous total	288 800
VMA QUILLIMADEC (SEBL)	Sous total	941 700
ABER WRAC'H (SEBL)	Sous total	207 360
CCPA	Sous total	1 451 289
CCPI	Sous total	1 821 100
	TOTAL	5 856 627

Hors Breizh bocage, assainissement, AEP, ...

1. UNE AGRICULTURE EN TRANSITION

=> 1 047 exploitations

=> 61 000 ha



CAPTAGES PRIORITAIRES

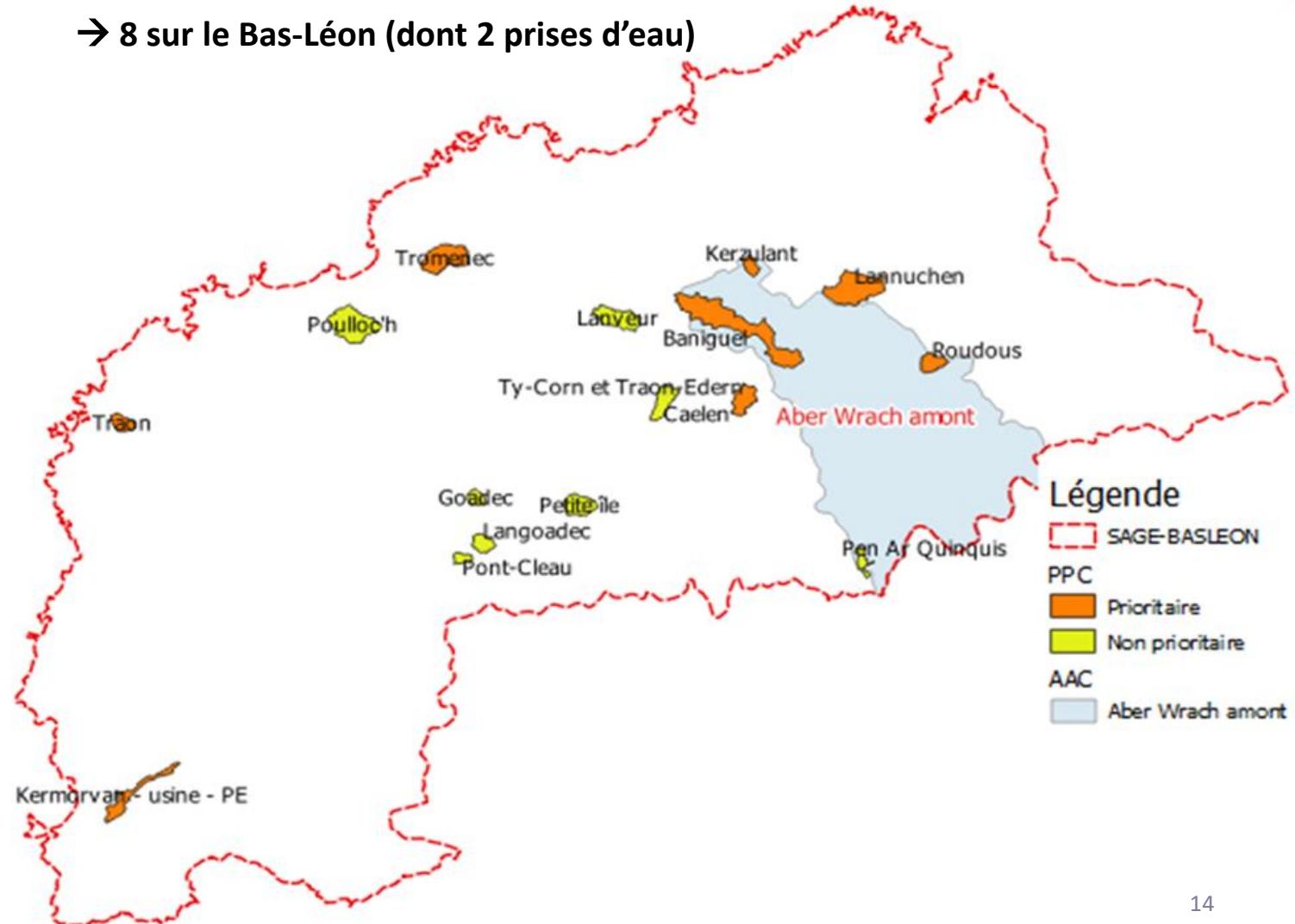
Jonas LE MOAL (SEBL)



6

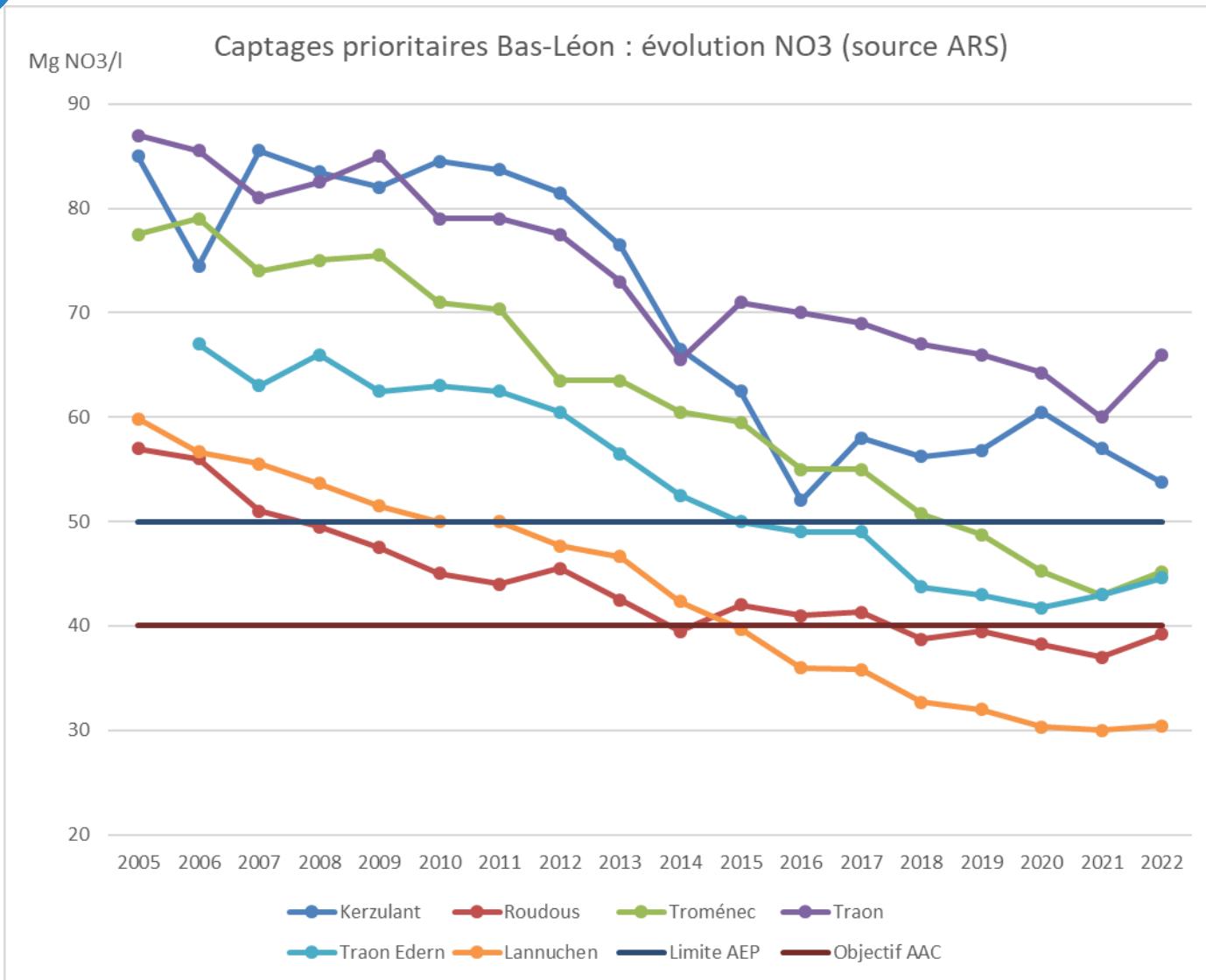
Captages prioritaires sur le Bas-Léon

56 captages désignés prioritaires en Bretagne dans le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 dont 17 captages dans le Finistère
→ 8 sur le Bas-Léon (dont 2 prises d'eau)



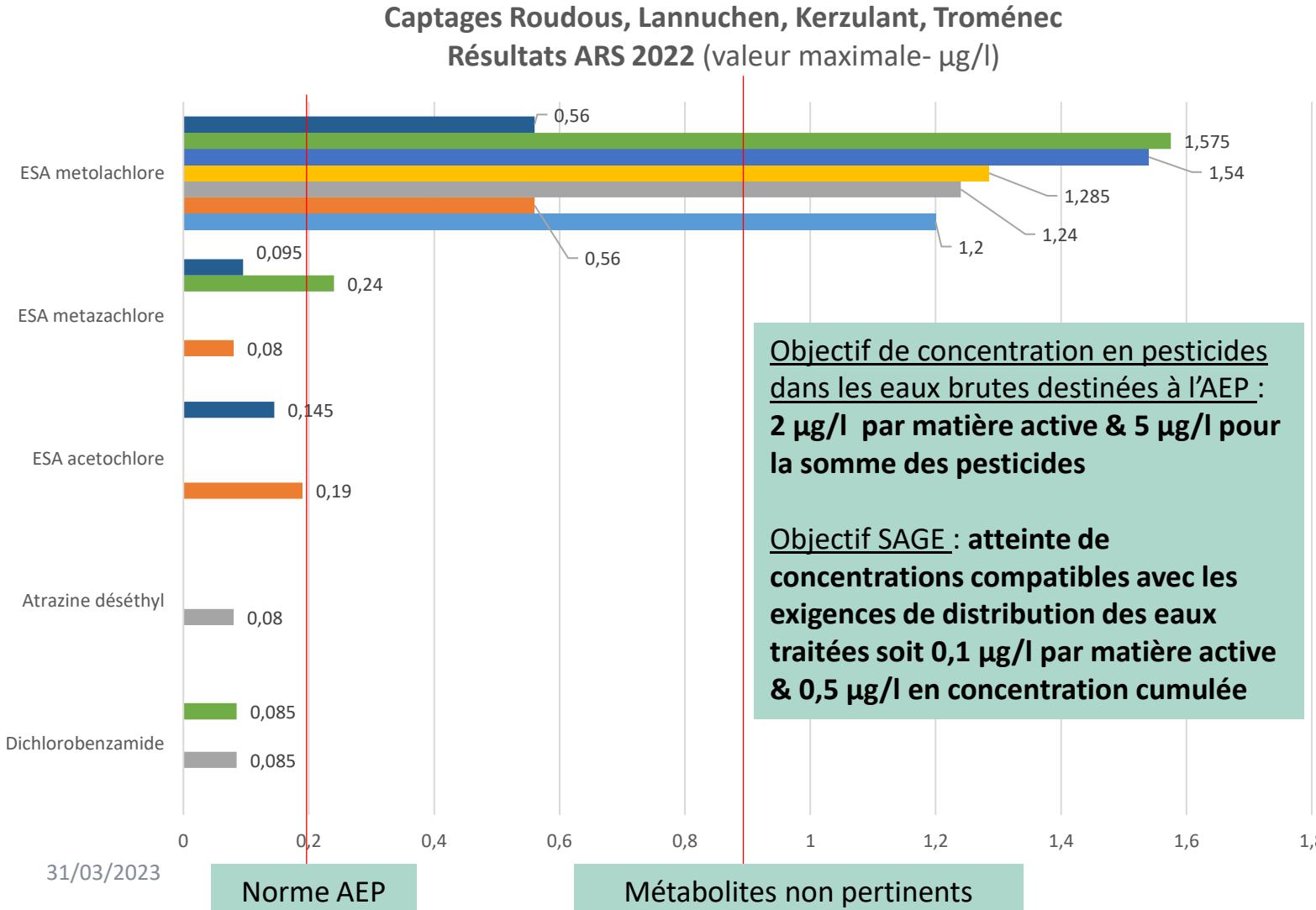
Captages prioritaires du Bas-Léon

Evolution générale à la baisse des nitrates



Captages prioritaires du Bas-Léon

Détection d'herbicides dont une forte présence d'ESA métolachlore

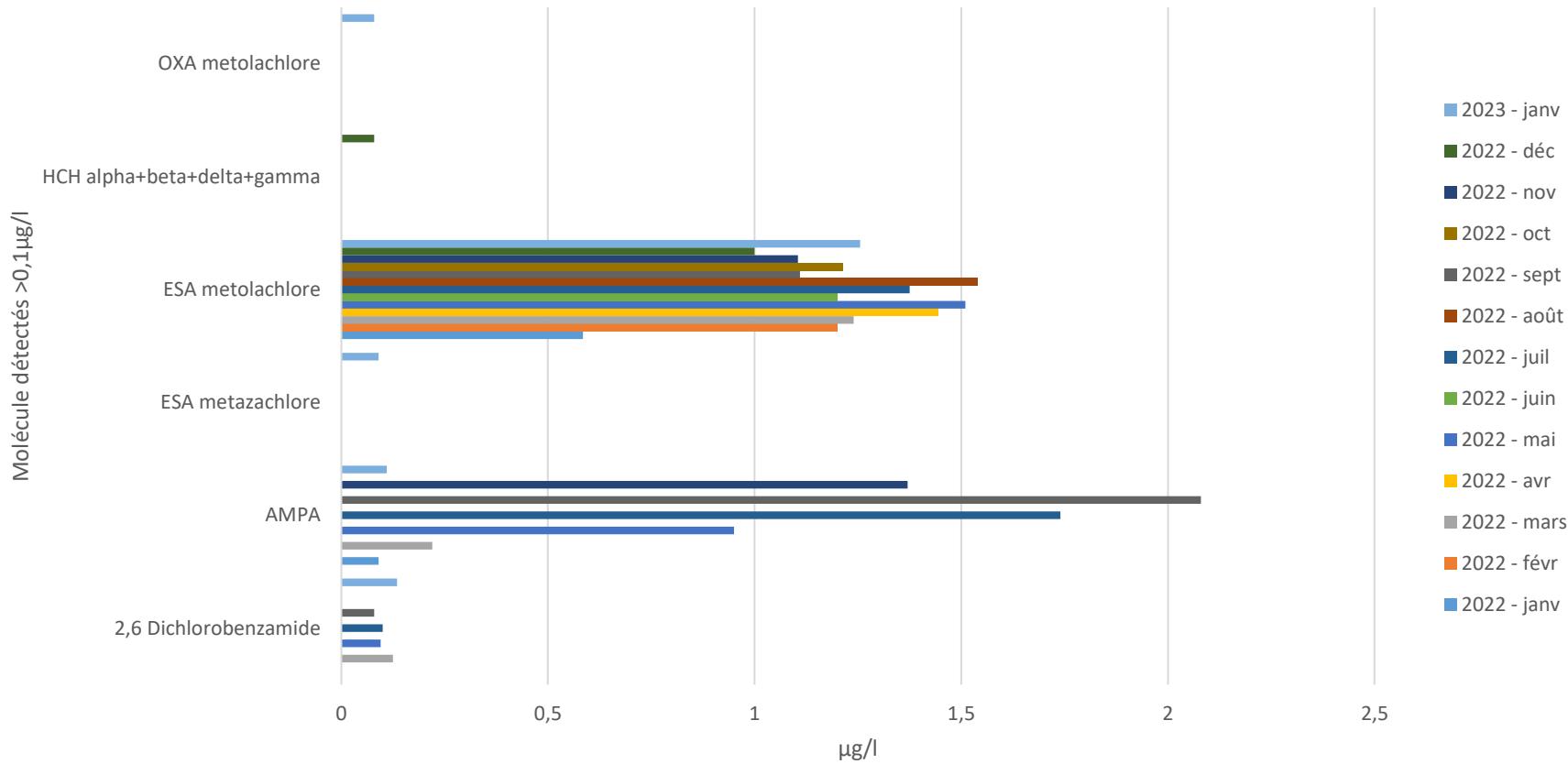


Captages prioritaires du Bas-Léon

Détection d'herbicides dont une forte présence d'ESA métolachlore

BV Aber Wrac'h - Prise d'eau Baniguel

Résultats ARS 2022-2023

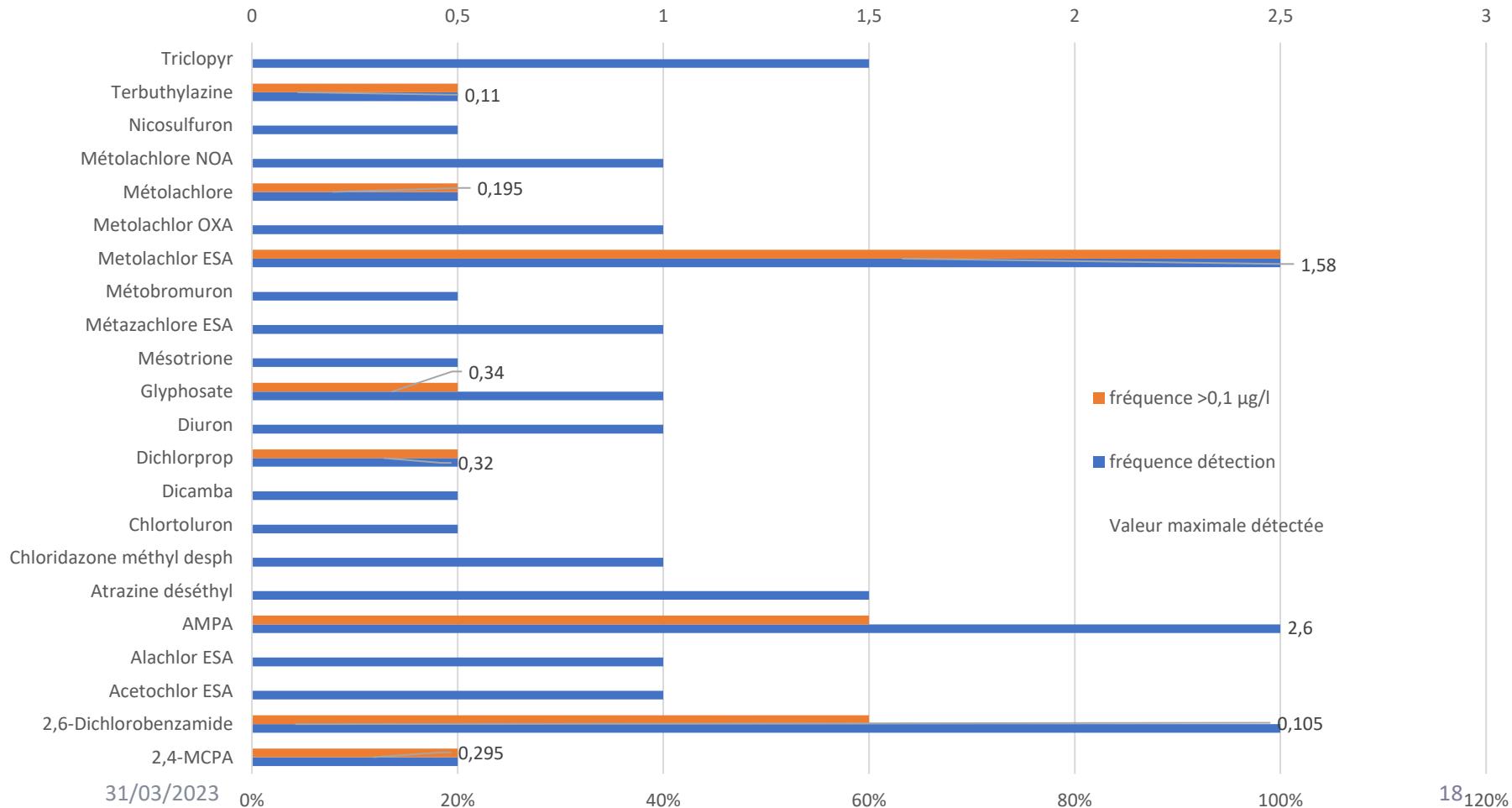


Captages prioritaires du Bas-Léon

Un plus grand nombre de molécules herbicides détecté après pluie

BV Aber Wrac'h 2022 - suivi SEBL après pluie

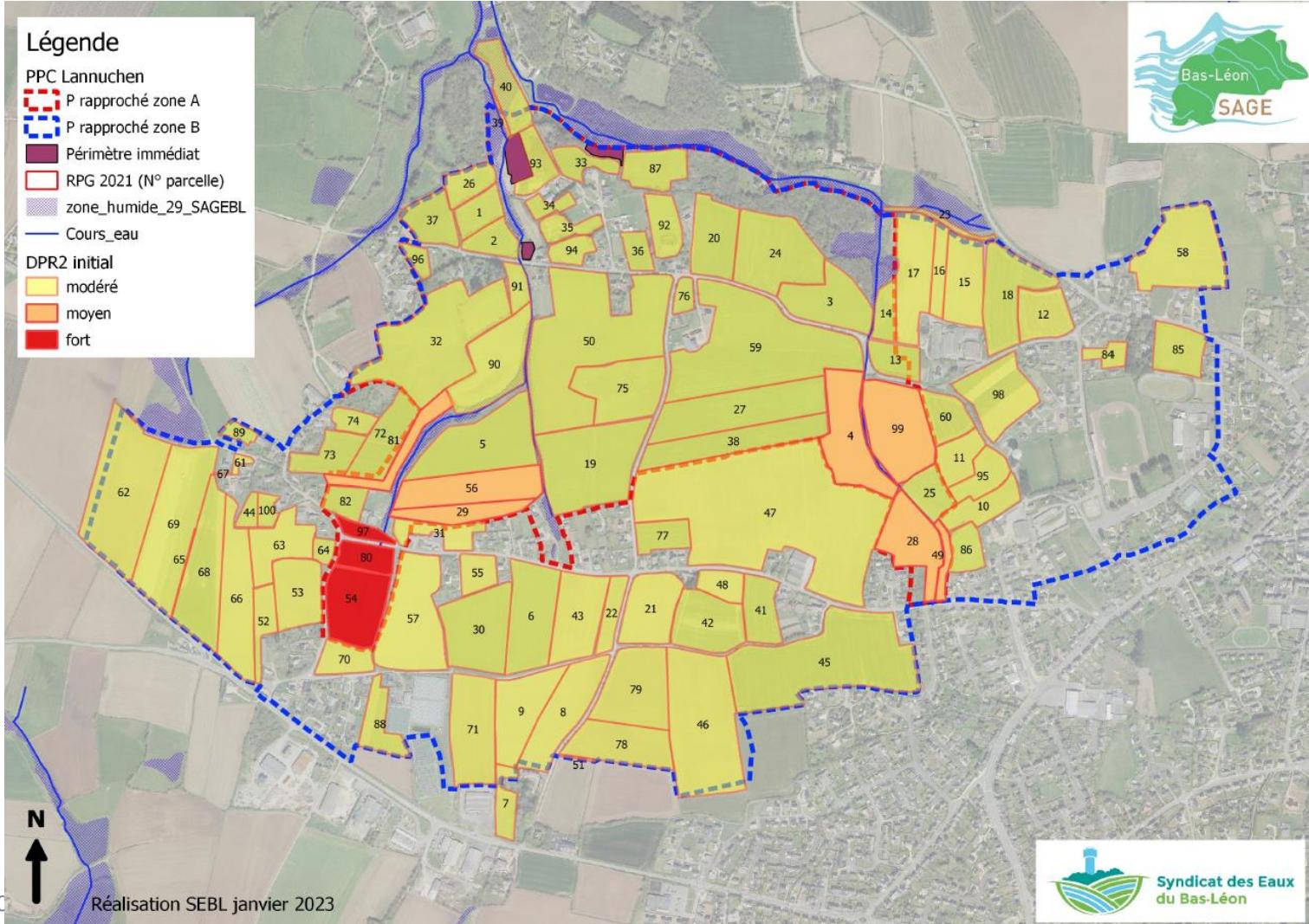
Fréquences détection et dépassement



6

Captages prioritaires du Bas-Léon

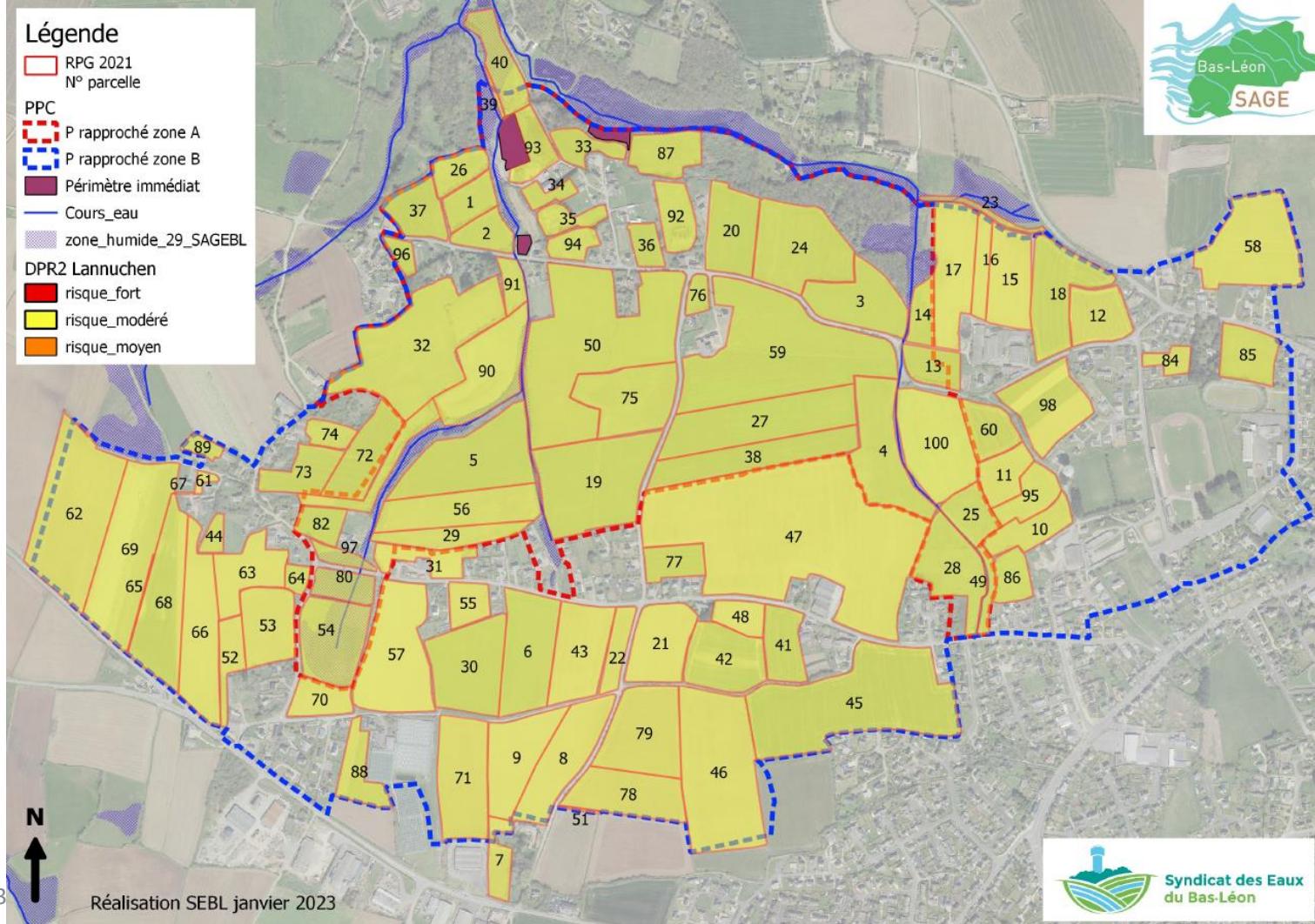
Exemple de diagnostic initial des parcelles à risque de transfert des phytos



6

Captages prioritaires du Bas-Léon

Exemple de diagnostic final des parcelles à risque de transfert des phytos



6

Captages prioritaires du Bas-Léon

Programme d'actions nitrates

Thème	Objectif de résultat	Action	priorité	indicateur de suivi	indicateur de résultat
Nitrates	Réduction des flux d'azote sous parcelle du PPC B	Conseil pour l'amélioration de la fertilisation : '- bilan azoté GREN à la parcelle en cas de reliquat supérieur à l'objectif	1	Mesure de reliquat azoté post absorption : '- < 60 kg N/ha pour les parcelles sans antécédent prairie ou légumineuses; '- <90 kgN/ha pour les autres	- % de parcelles avec reliquat respectant le plafond '- Evolution globale des valeurs de reliquat '- Evolution des reliquats par parcelle
		conseil pour l'amélioration de la fertilisation - démarche ETAP'N	1	surface légumière suivie	Quantité d'azote économisée
		Accompagnement sur le semis sous couvert de maïs	1	% de semis sous couvert efficace	Nombre de jours en sols nus
	Amélioration de la couverture des sols	Accompagnement sur le semis précoce des couverts après récolte de grandes cultures	1	% de semis précoces / semis de couvert	Nombre de jours en sols nus
		Accompagnement sur le semis précoce des couverts après récolte légumière	1	% de semis précoce/ semis de couvert	Nombre de jours en sols nus
	Evolution des systèmes, des pratiques	Promotion de la démarche PSE	2	Nb d'exploitations engagées, surface engagée objectif(s) défini(s)	% atteinte objectif(s)
		Promotion des MAEC "herbivore"2023-2027 Promotion de la MAEC "couvert d'intérêt faunistique et floristique"	2	Nb d'exploitations engagées, surface engagée	Type et niveau de MAEC Surface en cultures à BNI Evolution % harbe dans les rotations

6

Captages prioritaires du Bas-Léon

Programme d'actions « réduction des herbicides »

Thème	Objectif de résultat	Action	priorité	indicateur de suivi	indicateur de résultat
Herbicides	Réduction des usages herbicides	Création d'un groupe d'agriculteurs souhaitant travailler sur la réduction des herbicides	1	Nombre d'agriculteurs, SAU du PPC concernée, SAU en désherbage mécanique,	Evolution IFT herbicide, Evolution en désherbage mécanique, Evolution usage S-métolachlore
		Accompagnement sur le désherbage mécanique	1	Surface accompagnée	Evolution IFT herbicide, Evolution en désherbage mécanique, Evolution usage S-métolachlore
		Engagement dans une MAEC "EAU" réduction des herbicides	2	Nb d'exploitations engagées, surface engagée	Evolution IFT herbicide, Evolution en désherbage mécanique, Evolution usage S-métolachlore
Nitrates & pesticides	Réduction des pollutions diffuses (nitrates et pesticides)	Promotion des MAEC "EAU" 2023-2027 réduction des herbicides, fertilisation et couverture	1	Nb d'exploitations engagées, surface engagée	Evolution IFT herbicide & hors herbicides Evolution usage S-métolachlore,



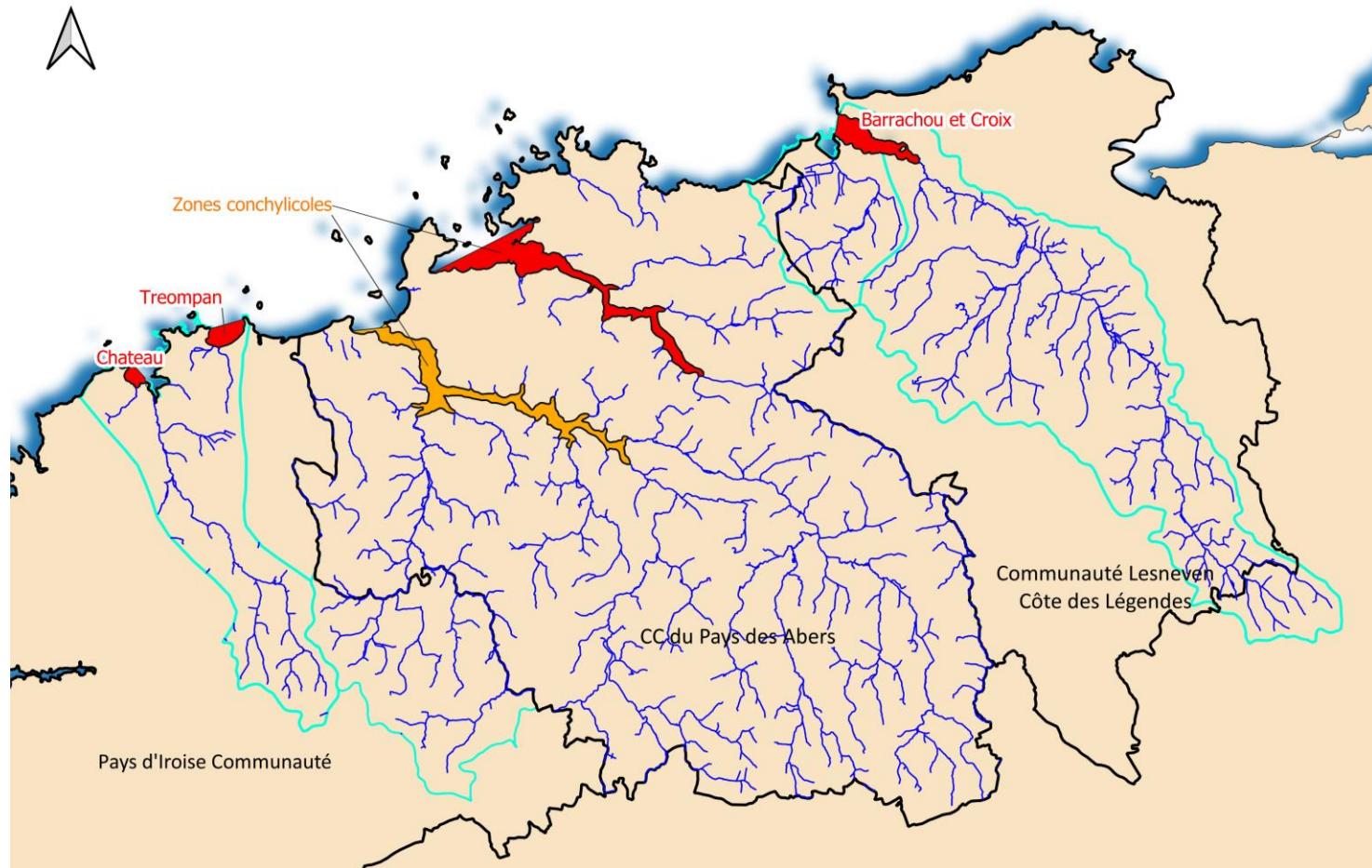
DIAGNOSTICS BACTÉRIOLOGIQUES

des sièges d'exploitations agricoles

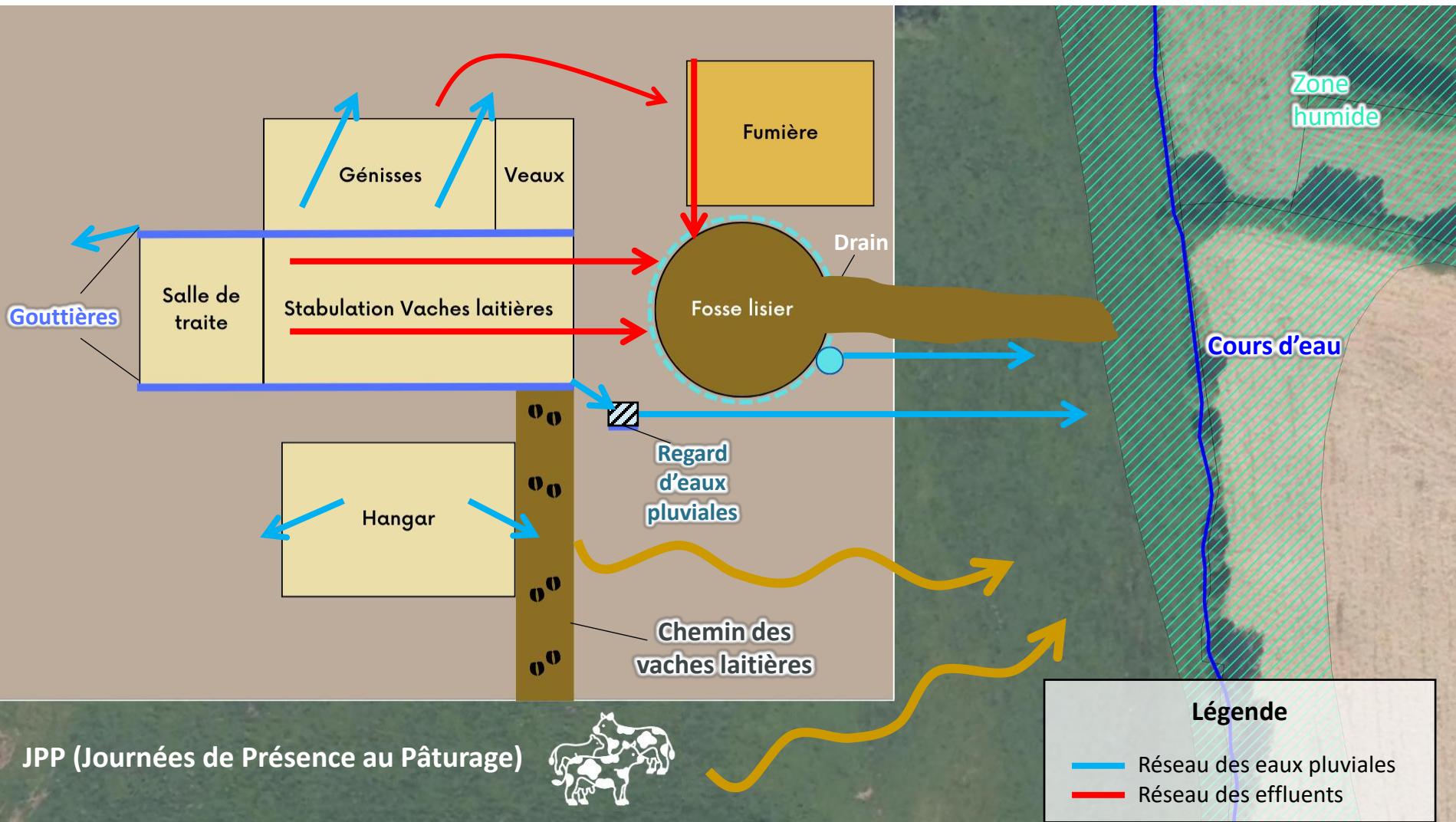
Noémie GOARIN (SEBL)

Pourquoi des diagnostics bactériologiques?

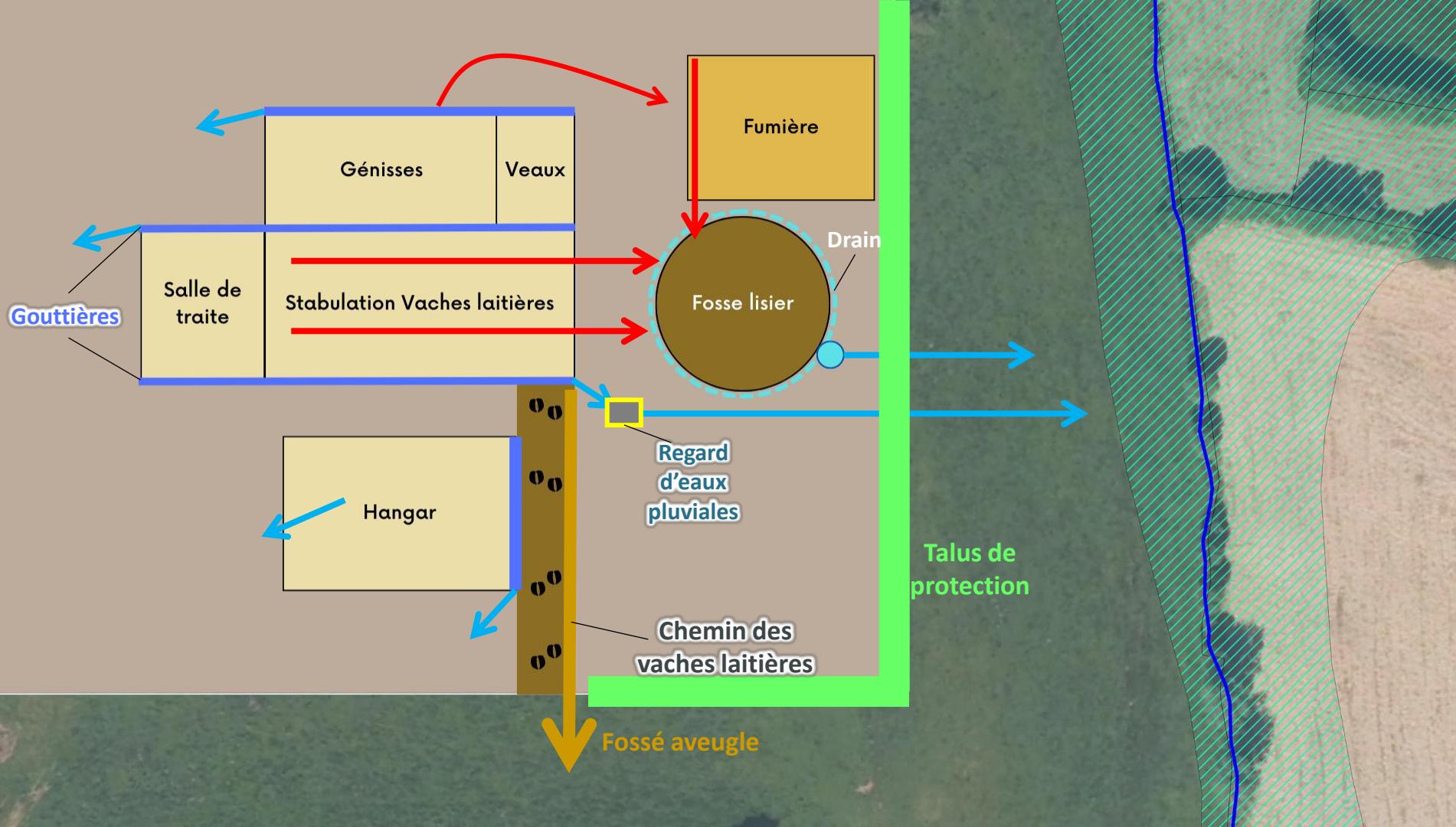
Classe de qualité	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Très mauvais état
<i>E.Coli</i> (UFC/100ml)	< 20	20 ≤ 200	200 ≤ 2 000	2 000 ≤ 20 000	> 20 000



Exemple de risques sur site d'exploitation :

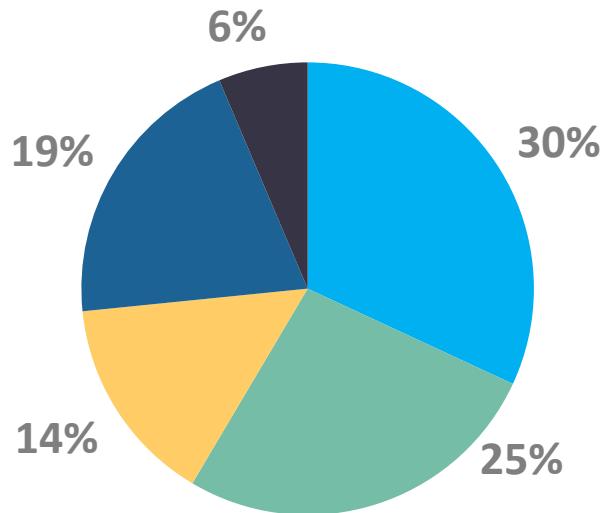


Exemples de propositions d'aménagements :



Quelques chiffres sur le territoire

Problèmes récurrents observés



- Réseau d'eau pluviale
- JPP
- Chemin VL
- Protections du cours d'eau inexistantes
- Etat général des infrastructures

Propositions d'amélioration:

- ➡ Pose de pompe à museau, déplacer les clôtures, création de talus
- ➡ Colmatage des fissures, travaux de mises aux normes
- ➡ Pose de gouttière, couverture de fumière/fosse
- ➡ Réduire le temps au pâturage, augmenter les surfaces
- ➡ Fossé aveugle



PAEC – MAEC

Ludivine PAUGAM (CCPA)



MAEC 2023-2027

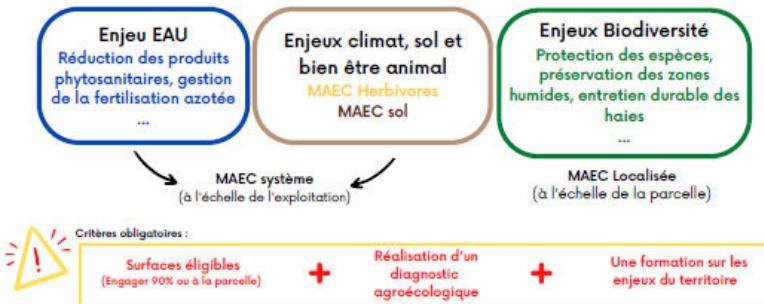
Pensez aux aides pour valoriser vos pratiques agricoles !!

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sont un dispositif européen faisant partie de la Politique Agricole Commune (PAC) qui a pour objectif d'accompagner les exploitations agricoles dans une transition agro écologique.

Une exploitation s'engage dans une mesure agro-environnementale, généralement pour 5 années, afin de mettre en œuvre des pratiques agricoles plus écologiques. Elle reçoit en contrepartie une aide financière annuelle qui compensate les surcoûts et manques à gagner liés à leur mise en œuvre.

Les mesures agro-environnementales visent à répondre à différents enjeux environnementaux : eau, sol, climat, biodiversité et bien-être animal.

Les mesures agro-environnementales 2023-2027 en Bretagne



MAEC EAU

Critères d'entrée	Nom MAEC (Montants selon le niveau d'engagement)	Objectifs IFT
moins de 10 UGB ruminants	MAEC réduction des herbicides : 122 €/143 €/281 €/ha	IFT herbicides
	MAEC réduction des pesticides : 137 €/201 €/306 €/ha	IFT herbicides et hors herbicides
	MAEC réduction des herbicides & couverture du sol : 204 €/225 €/324 €/ha	IFT herbicides
	MAEC réduction des pesticides & couverture du sol : 220 €/284 €/347 €/ha	IFT herbicides et hors herbicides
Pas de critères d'entrée	MAEC gestion de la fertilisation & réduction des pesticides : 212 €/ha	IFT herbicides et hors herbicides
	MAEC gestion de la fertilisation & réduction des herbicides - couverture du sol : 152 €/248 €/343 €/ha	IFT herbicides dans les niveaux 2 et 3

Uniquement ouverte sur le BV algues vertes: Quillimadec et Alanan

MAEC HERBIVORE

Anciens niveaux (2015/2020)	Niveaux 2023-2027	Taux s'assollement à partir de l'année 3	Taux de chargement (UGB/ha)	Taux minimal de PP	€/ha/an
(% prairies / %maïs)	% prairies / ha de SAU	%maïs / ha de SFP			
SPE/SPM1 (70/12)	3 supérieur	75	10		233
SPE/SPM2 (65/18)	2 intermédiaire	70	18	2%	177
SPE/SPM1 (55/28)	1 inférieur	60	23		121

Uniquement ouverte sur le BV algues vertes : Quillimadec et Alanan



Plafonds :
niveau 1 = 8 000 €
niveau 2 = 10 000 €
niveau 3 = 12 000 €



Transparence GAEC

Réduction d'IFT herbicides et hors herbicides à partir de l'année 2

Respect d'un niveau maximal d'achat de concentré (ex : <800kg/UGB bovin) à partir de l'année 3

Zéro phyto sur 90% des PP (Prairies Permanentes) les PT (Prairies Temporaires) (niveau 2 & 3)

N minéral limité à 50 kg/ha/an (niveau 3)

MAEC SOL

- Plusieurs niveaux d'ambition sur le % de surfaces engagées en semis direct et le % de couvertures permanentes:

Année	1	2	3	4	5	Montant	Plafond
Niveau 1	12%	24%	36%	48%	60%	104€/ha	8 000€
Niveau 2	60%	70%	80%	90%	100%	158€/ha	10 000€



Transparence GAEC



- Respecter les IFT (voir site du syndicat des Eaux du Bas Léon : <https://www.syndicaturebasleon.bzh/>).
- Respecter les critères de biodiversité : 10 % de légumineuses, 1% des IAE (Infrastructure Agro-Ecologique) avec couvert mellifère.

MAEC BIODIVERSITE

Mesures	Montant
Préservation des milieux humides	150 €
Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion du pâturage	201 €
Création de prairie	358 €
Protection des espèces (différents niveaux)	82 €/200 €/254 €
Gestion durable des haies ligneuses	0,8 €/ml (4 €/m sur 5 ans)



Plafond : de 6000€ à 8000 €



Etablir un plan de gestion



Taux de chargement moyen maximal < 1,2 UGB/ha



Absence de fertilisations N, P, K, Ca et Mg (hors pâturage)



Absence de phytosanitaires

plusieurs cumuls sont possibles entre certaines MAEC localisées et systèmes.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kommunauté Lesneven Aod ar Releged



PAES DES
ABRS
PAYS
D'INNOVATION
DES
AGRICULTURES
SUSTAINABLES



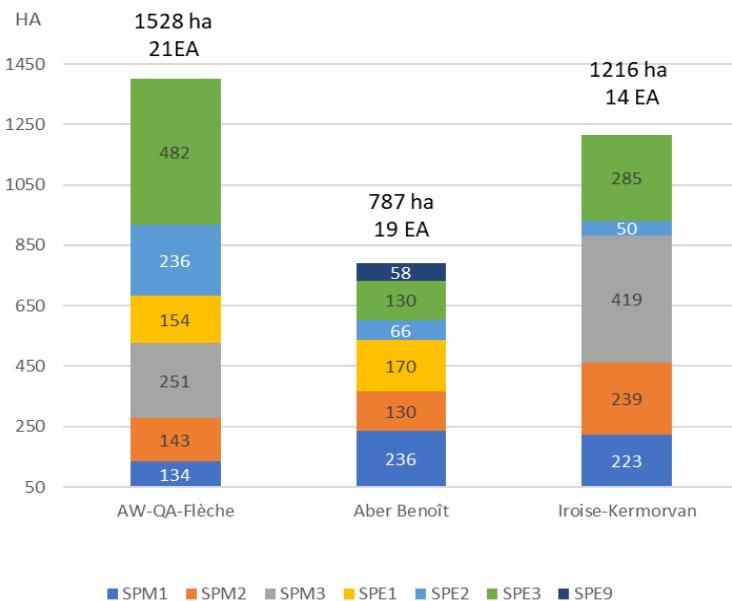
PAES DES
ABRS
PAYS
D'INNOVATION
DES
AGRICULTURES
SUSTAINABLES

Nouveau programme MAEC

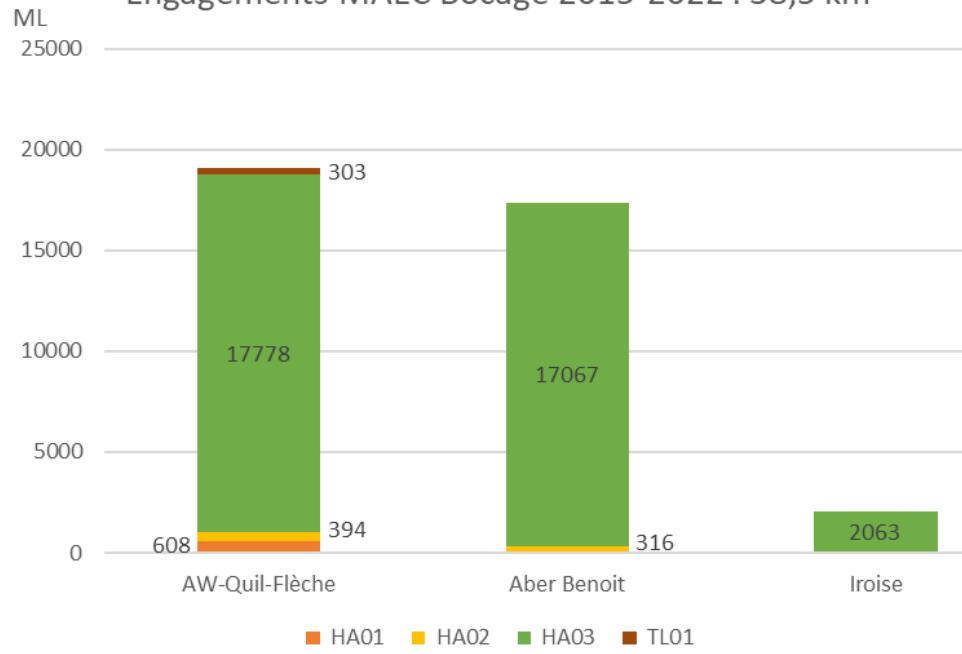
(mesures agro-environnementales et climatiques)

Bilan MAEC 2015-2022:

PAECs SAGE Bas-Léon
Engagements 2015 -2022
3531 ha - 54 EA



SAGE Bas-Léon
Engagements MAEC Bocage 2015-2022 : 38,5 km



1

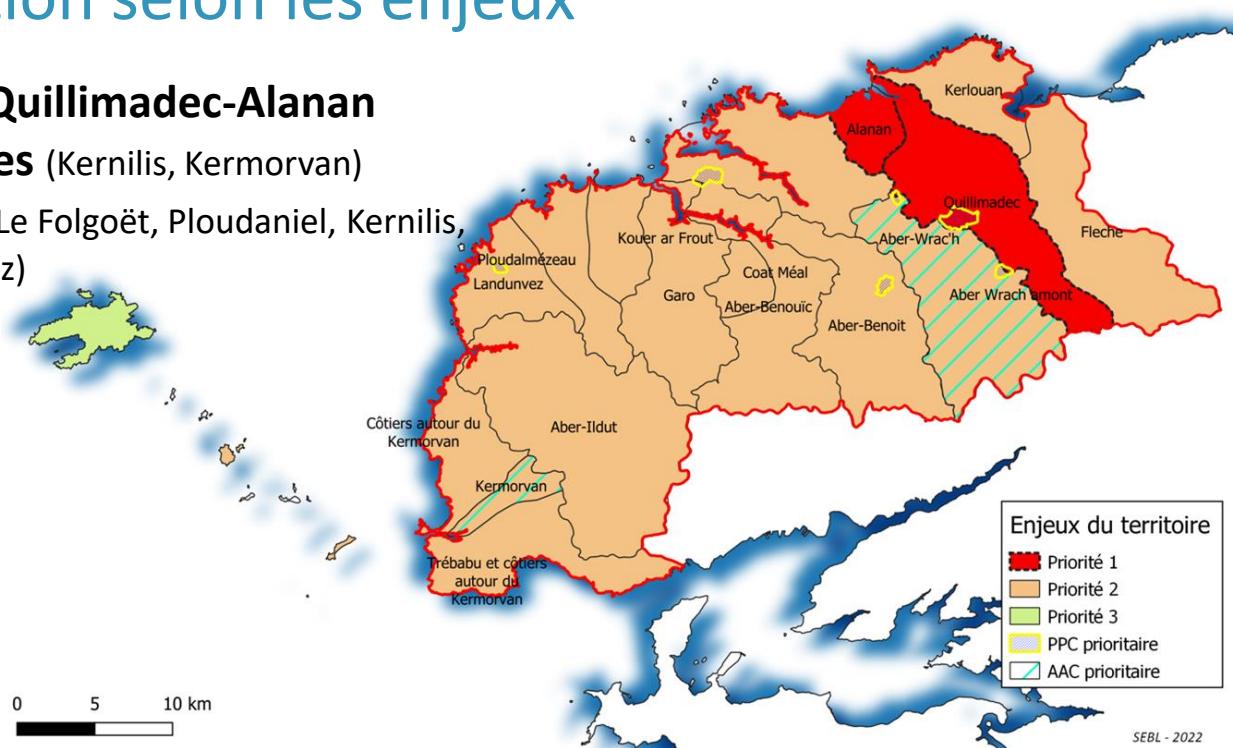
Nouveau programme MAEC

- Pour la programmation 2023-2027, un seul plan à l'échelle du Bas-Léon
- Une priorisation selon les enjeux

1 BV « Algues vertes » Quillimadec-Alanan

2 prises d'eau prioritaires (Kernilis, Kermorvan)

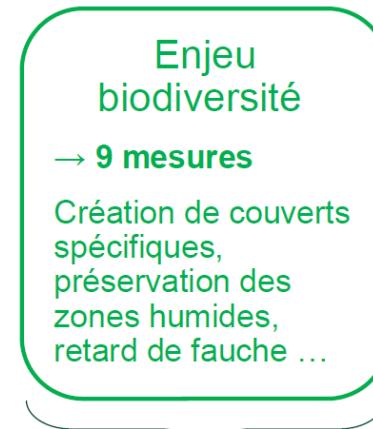
6 captages prioritaires (Le Folgoët, Ploudaniel, Kernilis, Landéda, Plabennec, Landunvez)



1

Nouveau programme MAEC

Des mesures qui permettent d'engager différents profils d'agriculteurs



Mesures « systèmes »
Engagement de 90% des surfaces de l'exploitation

Mesures « localisées »
Engagement à l'élément (parcelle ou linéaire de haie)

Des diagnostics agroécologiques obligatoires pour s'engager



PLAN ALGUES VERTES

Quillimadec - Alanan

Nicolas TREGUER (CLCL)



1

Plan algues vertes Quillimadec - Alanan

Un nouveau plan 2022/2027

- 1 arrêté ZSCE (*zone soumise à contraintes environnementales*) basé sur le volontariat les 3 premières années
 - Accompagnement de l'ensemble des exploitations de + de 10 ha à l'amélioration des pratiques (149 soit 95 % de la SAU) :
 - > 23 PSE (*paiement pour services environnementaux*) signés
 - > Protection des zones humides avec la création de ceintures de bas fond
 - > Engagement dans des travaux bocagers
- => OBLIGATION DE RESULTATS



NITRATES / BV QUILLIMADEC
Qualité de l'eau : 41mg/l
-> OBJECTIF 2027 = 33 mg/l

2. VERS UN RENFORCEMENT DU MAILLAGE BOCAGER



Maintenir restaurer, et valoriser le bocage

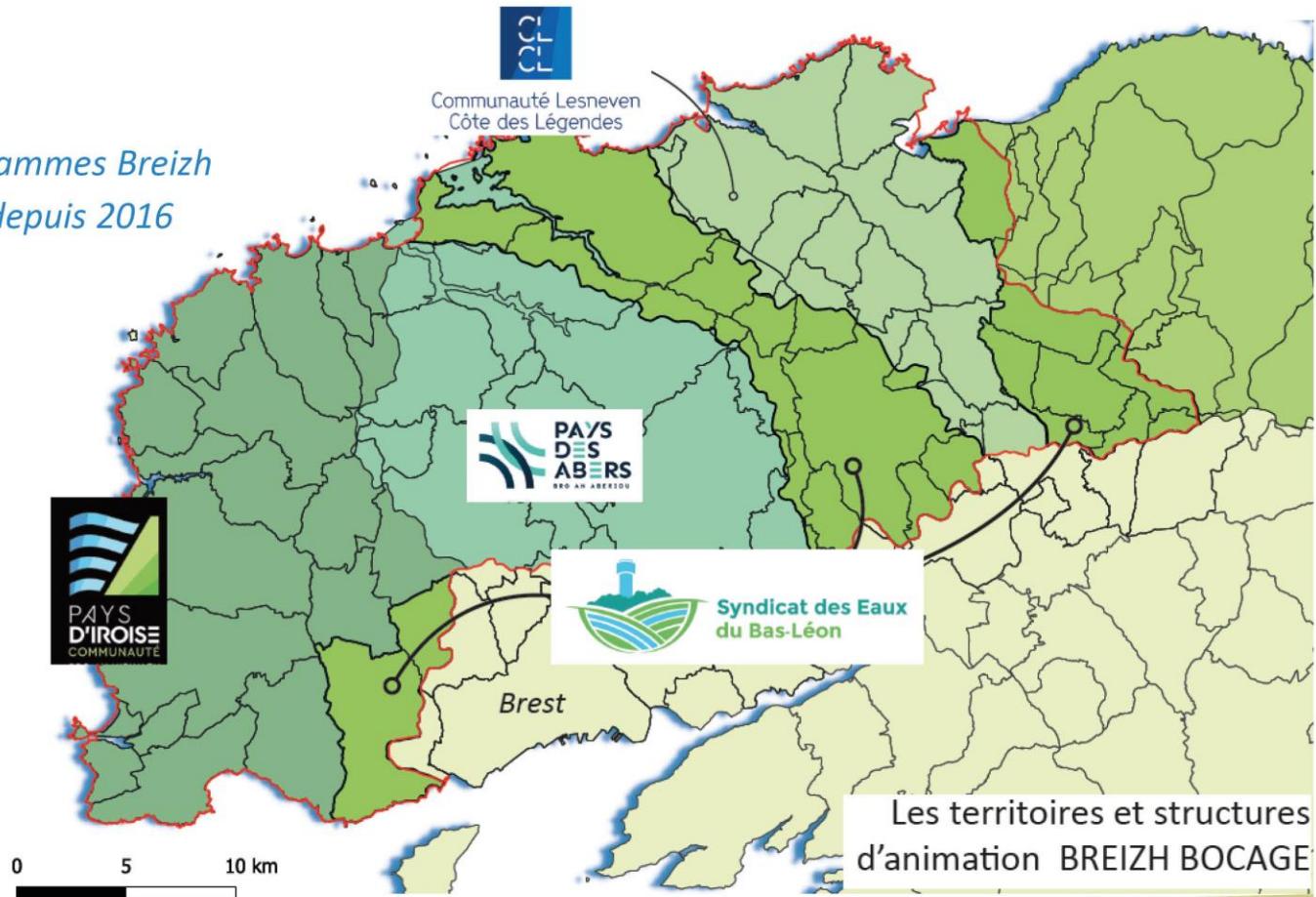
COPIL BAS-LEON – 31/03/2023

- *Nicolas TREGUER (CLCL)*
- *Yann GOUEZ (SEBL)*

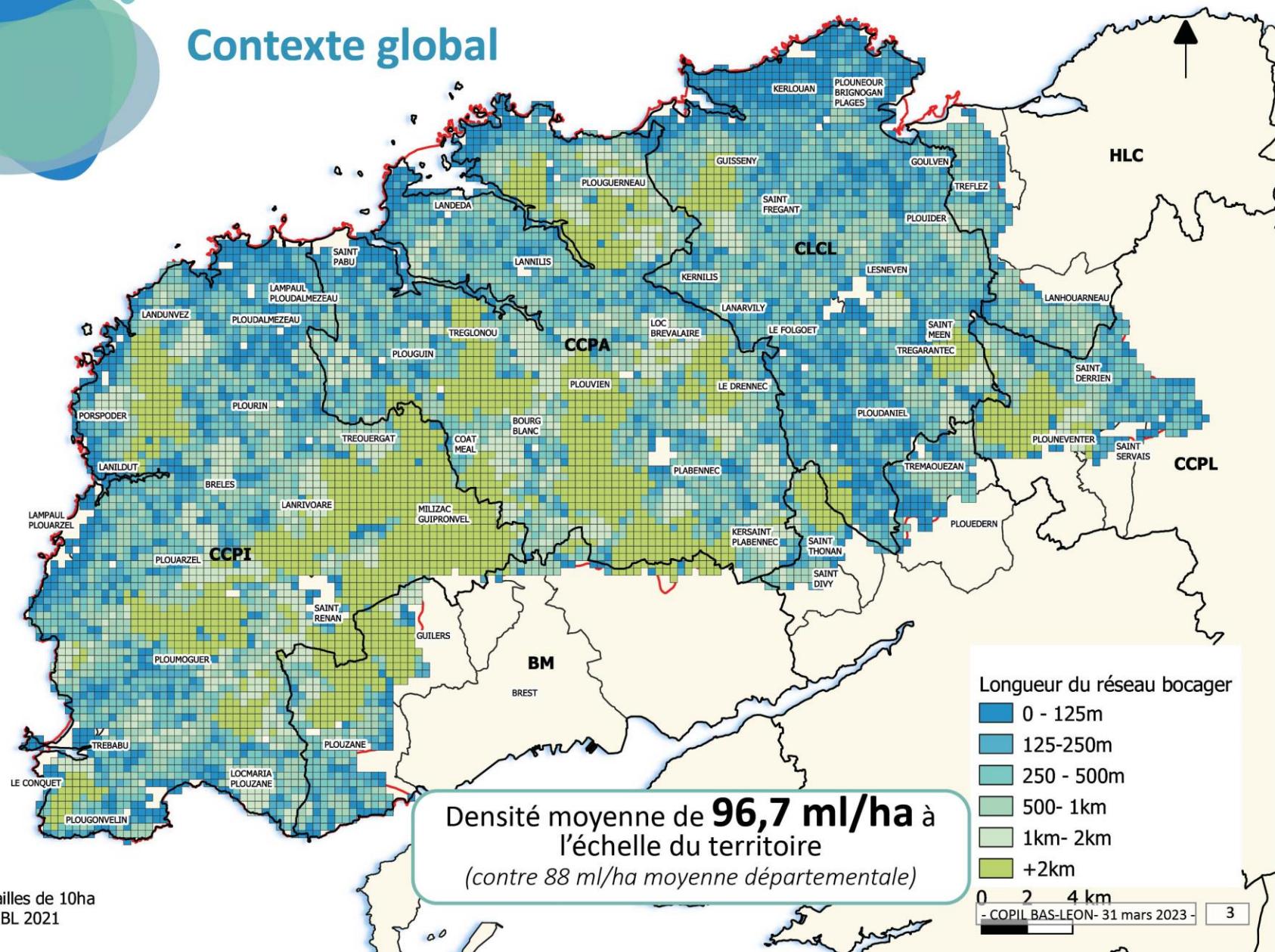


Présentation des équipes

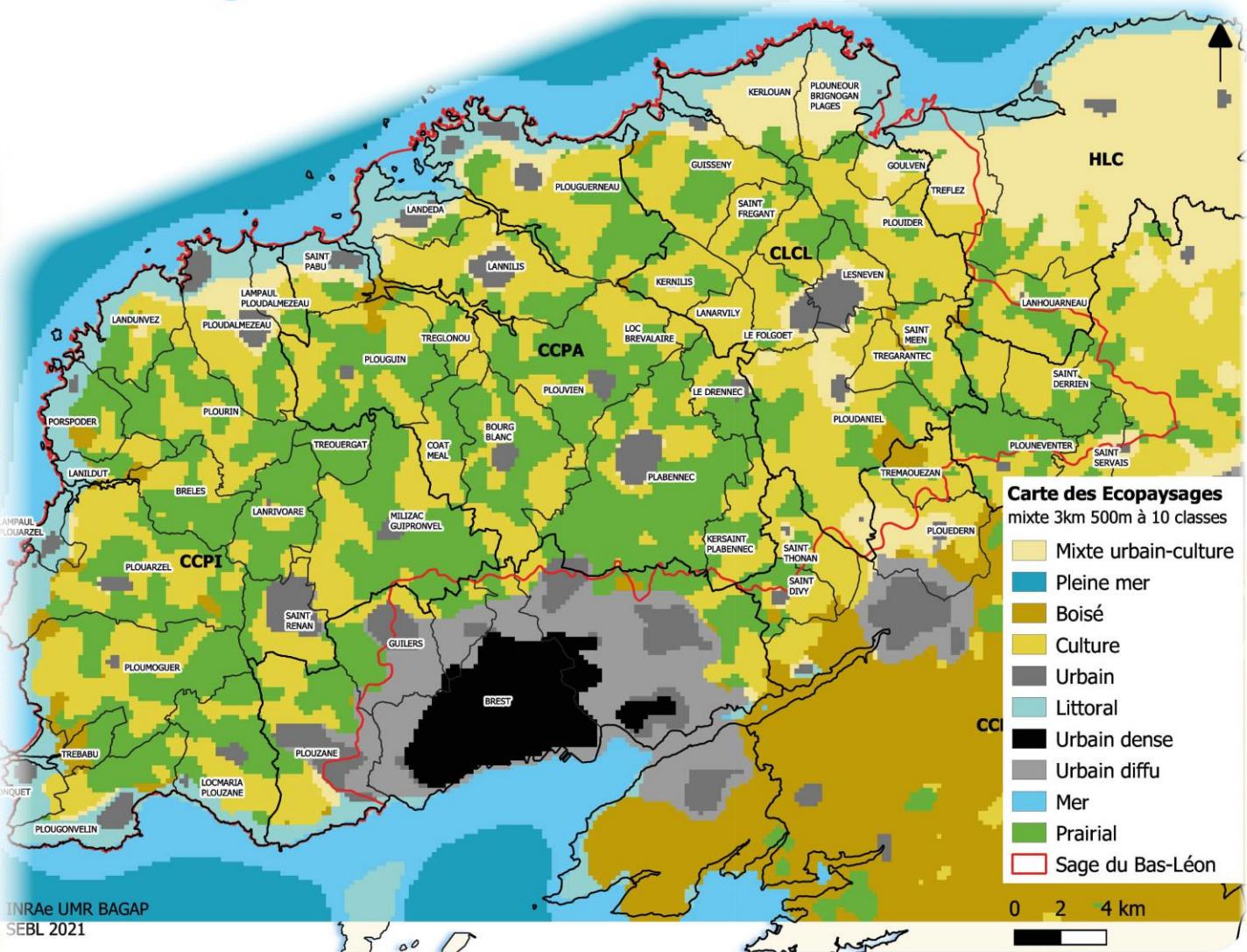
4 programmes Breizh
Bocage depuis 2016



Contexte global



Contexte global





Bilan des actions

Le volet travaux :

A l'échelle du Bas-Léon de 2016 à 2022 :

- 105 000 arbres et arbustes plantés
- **191 km de travaux** (talus et / ou plantation)
- **313 agriculteurs mobilisés**

CCPA : 37,5 km de travaux / 36 agriculteurs (et autres)

CCPI : 42 km de travaux / 92 agriculteurs (et autres) (plantation en régie)

CLCL : 52 km de travaux / 108 agriculteurs (et autres)

SEBL : 60 km de travaux / 77 agriculteurs (et autres)



Volet travaux





Bilan des actions

Le volet travaux :

A l'échelle du Bas-Léon de 2016 à 2022 :

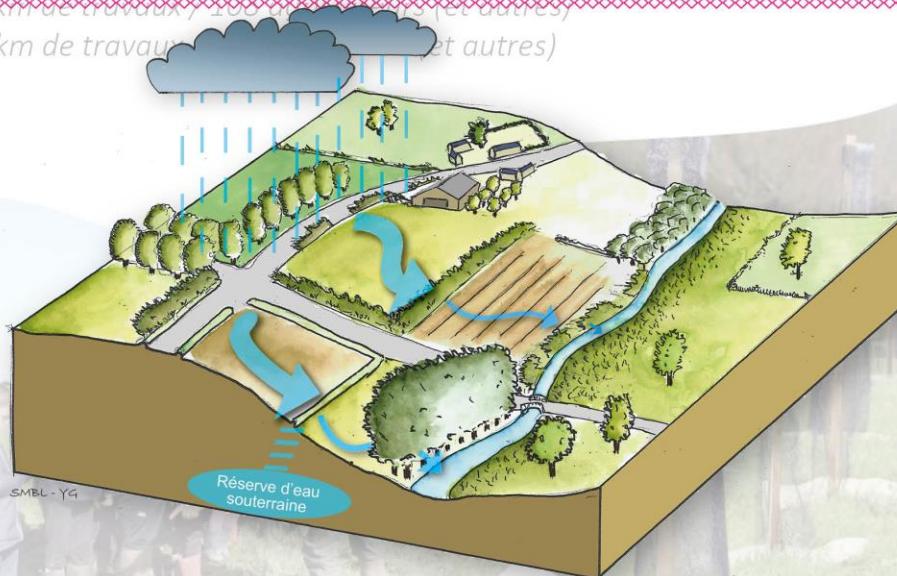
- **Objectifs principaux = renforcer la rugosité du paysage** afin de répondre aux enjeux liés à l'eau et à la qualité des sols. Accroître **les continuités écologiques** du territoire. Apporter des **solutions concrètes** aux agriculteurs et collectivités.



VAUX

CECCE : 52 km de travaux / 10 km de travaux (et autres)

SEBL : 60 km de travaux / 10 km de travaux (et autres)





Bilan des actions

Le volet sensibilisation :

- Réunions d'informations,
- Création d'un **cahier botanique**, de **flyers** et de **cahiers pédagogiques** (*distribués dans plus de 100 écoles du territoire*),
- Mise en place d'un **concours photo** sur les paysages bocagers de l'Aber Wrac'h et d'une **exposition itinérante** (*15 lieux différents*),
- Installation de **panneaux de bord de route**, création de **kakémonos** et de **bâches** illustrées.
- **Conférence + projection** d'un documentaire dans les médiathèques accompagné,

• Participation d'écoles primaires pour plantation

- Participation à des **événements locaux** pour promouvoir le bocage (*40 ans de Langazel, Arbres en Fête à Lesneven*),

- **Intervention scolaire** à l'**IREO** (*environ 250 élèves*) + à Lesneven (*environ 300 élèves des collèges et lycées de Lesneven*),

etc ...



Volet sensibilisation



Bilan des actions



Volet sensibilisation

Le volet sensibilisation :

De nombreuses actions sont menées régulièrement :

- Réunions d'informations sur le programme,

- Création d'un cahier botanique, de flyers et de cahiers pédagogiques pour les écoles du territoire.

Objectifs principaux = **sensibiliser** le plus grand nombre à l'intérêt du bocage, **faire connaitre** le programme et **aboutir à une meilleure appropriation** de la thématique et des travaux par les acteurs du territoire.

- Installation de panneaux de bord de route, création de kakémonos et de bâches illustrées.

- Conférence + projection d'un documentaire dans les médiathèques accompagnée d'un sylviculteur (T.Guehenneuc),

- Participation d'écoles primaires pour plantation
- Participation à des événements locaux pour promouvoir le bocage (*40 ans de Langazel, Arbres en école*...)

(élèves)

élèves





Bilan des actions



Volet réglementaire

Le volet réglementaire :

- **Accompagnement réglementaire des EPCI et des communes** (*TVB du SCoT du Pays de Brest, PLUi de la CCPA, de la CLCL et de Haut-Léon*), participation à la rédaction du **guide réglementaire sur le bocage** du CD29,
- **Aggréé BC AE7** : accompagnement des agriculteurs sur des projets de compensation





Bilan des actions



Volet gestion durable

Le volet gestion / valorisation :

- Organisation de nombreuses sorties **terrain** à l'échelle du Bas-Léon (auxiliaires de cultures, gestion durable, ...)
- Co-réalisation de **2 lettres d'information** à l'échelle du SAGE sur la gestion et la valorisation du bocage (3200 exemplaires).
- Formation au **Plan de Gestion Durable des Haies**
- Organisation de chantiers et formations pour les agriculteurs et agents municipaux, montage d'une filière bois sur le territoire (1^{ère} plateforme de stockage temporaire à Lannilis) lien avec Energence et le G4DEC,
- Visite d'une exploitation adhérente à la SCIC Coat Bro Montroulez + plateforme de stockage





Bilan des actions



Volet gestion durable

Le volet gestion / valorisation :

- Organisation de nombreuses sorties terrain à l'échelle du Bas-Léon (auxiliaires de cultures, gestion durable, ...)

réalisation de 2 lettres d'information à l'échelle du SAGE sur la gestion et la valorisation du bocage (3200 exemplaires).

- Objectifs principaux = **sensibiliser** à la gestion durable du bocage et **aboutir à la création d'une filière de valorisation** économique des haies sur le territoire.

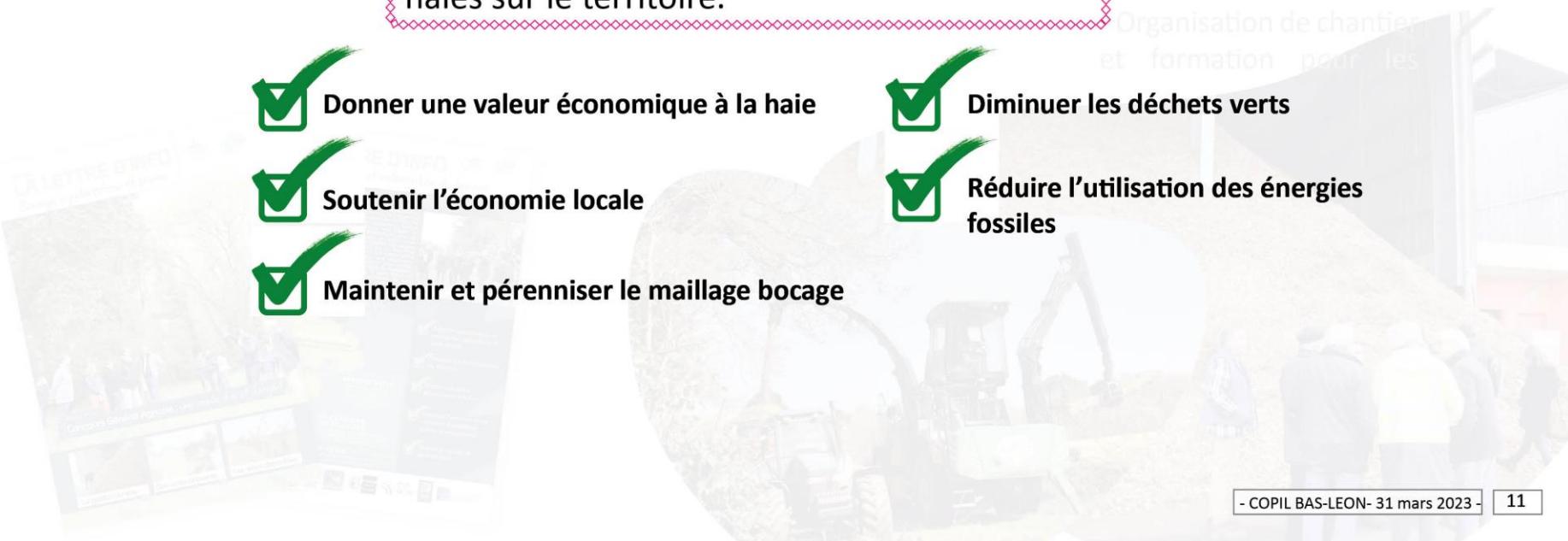
Donner une valeur économique à la haie

Soutenir l'économie locale

Maintenir et pérenniser le maillage bocage

Diminuer les déchets verts

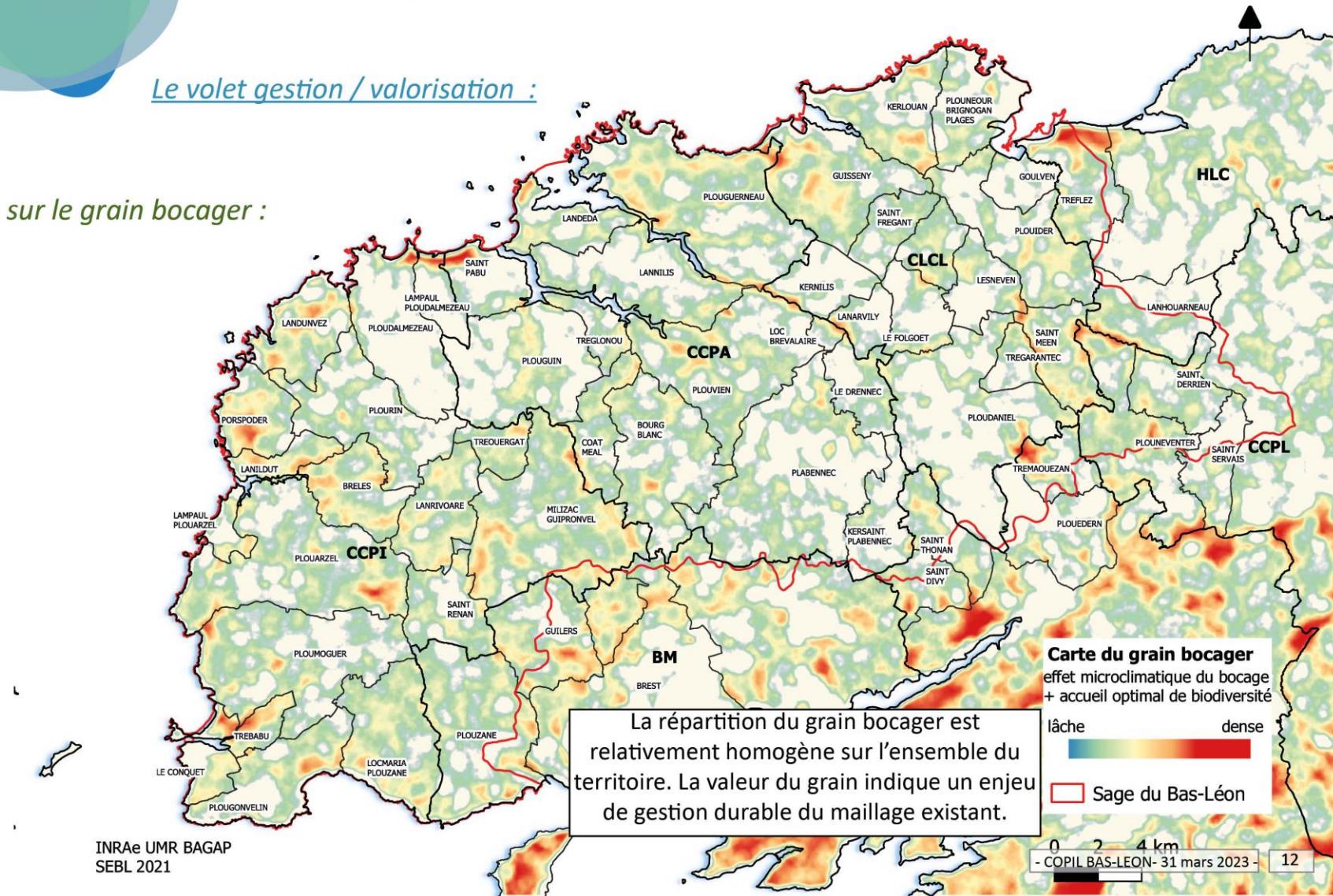
Réduire l'utilisation des énergies fossiles



Bilan des actions

Le volet gestion / valorisation :

Focus sur le grain bocager :





Bilan des actions

Le volet gestion / valorisation :

Une vidéo sur les réseaux :





Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

Saisir les opportunités permettant de renforcer les actions

AAP
**Continuités
écologiques**
BAS LEON

Plan de relance
**Plantons
des haies**
Intraparcellaire

AAC
Innovation
DANS LES
CONTRATS
TERRITORIAUX

Correspondant
**Végétal
Local**



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales





Bilan des actions

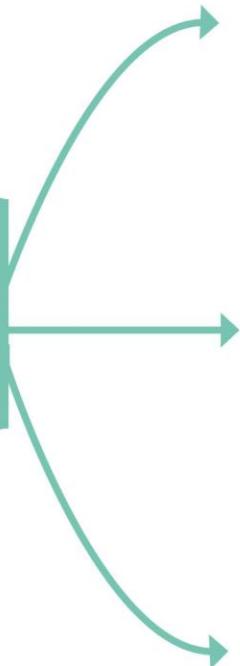
Développement d'actions à une échelle plus large :

AAP
Continuités
écologiques
BAS LEON

Une méthodologie multiscalaire

Enjeux de territoire :

Comment renforcer la TVB du Bas-Léon en ayant une cohérence globale, géographique, paysagère et patrimoniale ?



Axe 1 : Améliorer les connaissances des continuités écologiques du Bas-Léon

- 1.1 A l'échelle du SAGE
- 1.2 A l'échelle d'un corridor écologique régional : le bassin versant de l'Aber Wrac'h élargi

Axe 2 : Faire un focus sur la gestion de certains milieux d'intérêts pour la biodiversité

- 2.1 Gestion différenciée des espaces verts des collectivités
- 2.2 Gestion durable des bords de route
- 2.3 Gestion durable et labellisée du bocage
- 2.4 Gestion des zones humides en milieu agricole

Axe 3 : Promouvoir et sensibiliser sur cette thématique

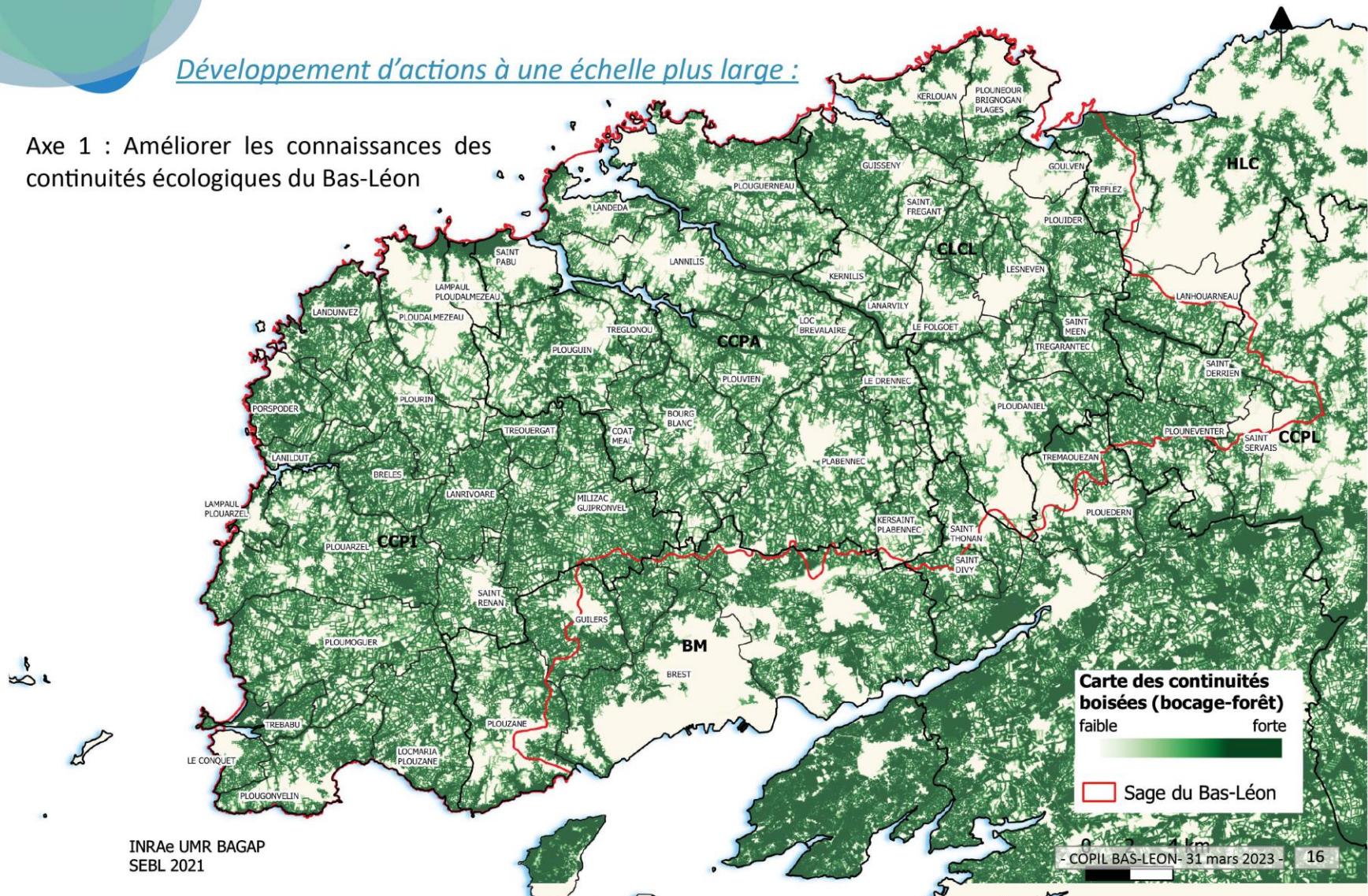
- 3.1 Orientations pédagogiques
- 3.2 Mobiliser le grand public



Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

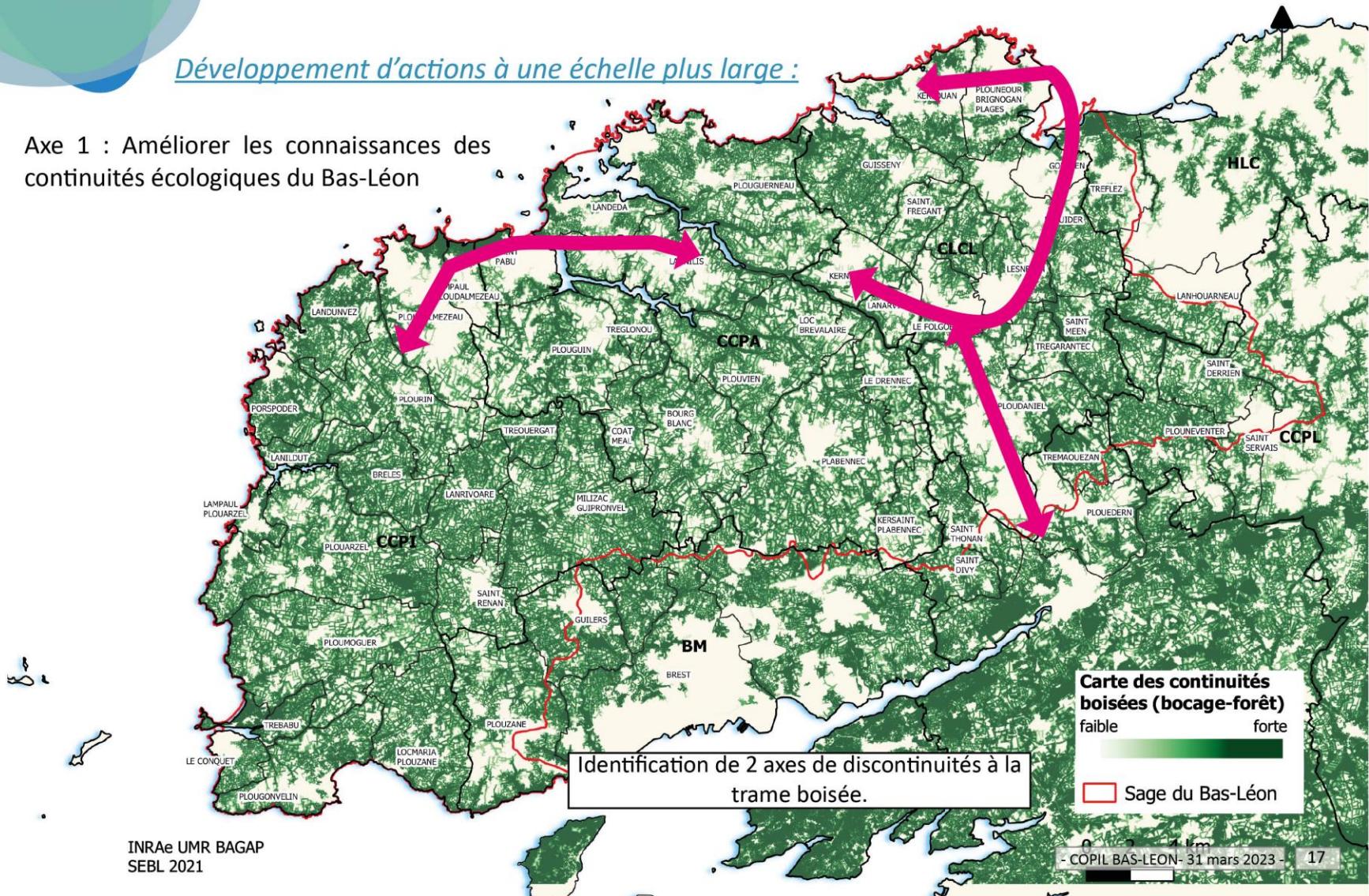
Axe 1 : Améliorer les connaissances des continuités écologiques du Bas-Léon



Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

Axe 1 : Améliorer les connaissances des continuités écologiques du Bas-Léon





Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

Axe 2 : la gestion de certains milieux d'intérêts pour la biodiversité

Gestion durable du bocage

Objectif: Pérenniser le maillage bocager existant du Bas-Léon par une gestion durable.

Exemple d'actions :

- Organisation du concours général agricole sur l'agroforesterie à l'échelle du SAGE (**1^{er} et 2^{er} prix nat. 2022 et 1^{er} prix nat. 2023**)
 - Co-organisation d'une visite filière de gestion durable et de valorisation Plouaret, Ploumilliau (avec G4DEC, Bruded, Energ'ence, CCPA),
- Communication sur le label Haie et le label Bas-Carbone
- Organisation d'un spectacle «Ensemble Bocageons-nous» avec la Cie Impro Infini



Saint Vougay,
GAEC Ar Wezenn Dero

Ploudalmézeau,
EARL Les Muriers Blancs





Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

Erosion des sols et ruissellement en terrain agricole

Mission : Sélection de plusieurs BV à l'échelle du Bas-Léon (20 km² max), et mise en application du **modèle LASCAR** (LandscApe StruCture And Runoff) développé par R.Reulier et D.Delahaye Univ. CAEN)

Objectif: Appliquer une méthode faisant le **lien entre la structure paysagère** (talus en bas de pente, fossé, zh ...) et les **transferts d'hydrosédimentation** afin de définir « le parcours de l'eau » et de déterminer les parcelles les plus soumises à l'érosion du sol et par la même occasion les parcelles les plus contributrices à la dégradation de la qualité de l'eau.

Ces simulations permettent d'identifier à l'échelle d'un bassin versant :

- les haies bloquantes,
- les prairies infiltrantes de ruissellement venu de surfaces situées en amont,
- les parcelles cultivées dont le ruissellement rejoint le réseau hydrographique,
- les réseaux de fossés qui participent à la connectivité hydrologique,
- les points de passage entre un ruissellement de parcelle et un écoulement de réseau.



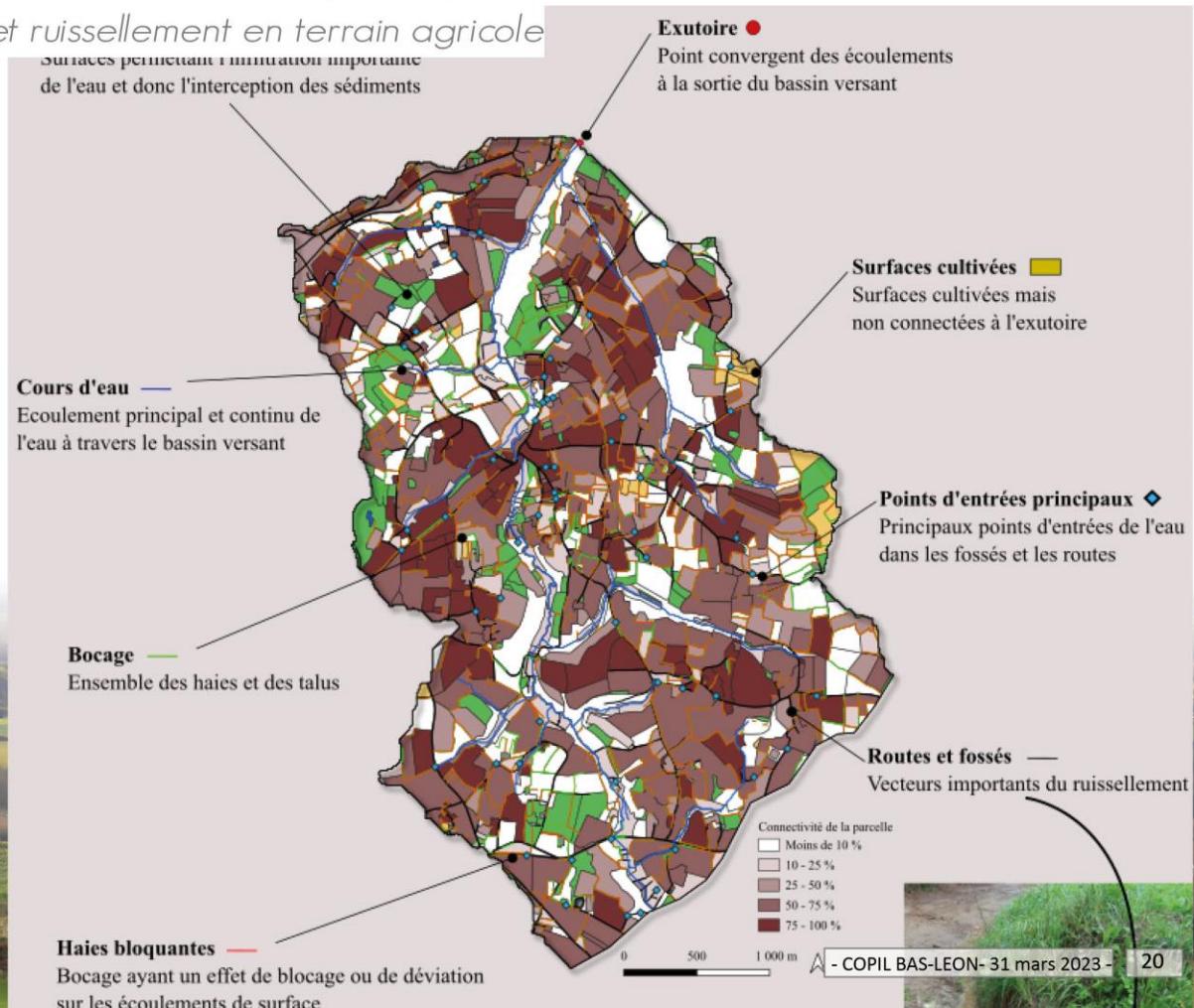
Bilan des actions

Développement d'actions à une échelle plus large :

Erosion des sols et ruissellement en terrain agricole

Etude réalisée par un stagiaire de Master sur 3 sous-bassins versants de taille modeste (moins de 20 km²) : La Flèche (CLCL), L' Ascouet / Coat-Méal (CCPA), Le Ploudalmézeau (CCPI)

Bilan : développement d'un outil pédagogique, données produites pertinentes à transmettre aux collectivités des secteurs concernés. Ces données permettent de cibler les zones à enjeux pour de futurs travaux bocagers.





Perspectives d'actions :

- Attente des agriculteurs sur **des solutions de gestion durable** (proximité d'un réseau de plateforme de stockage par exemple)
- Attente également des agriculteurs de proposition de **chantier "clé en main"** (la vente du bois payera la prestation de l'élagueur) et des organisations agricoles (Label Haie)
- Répondre à la problématique des **volumes en déchèterie**
- Répondre au **développement des ENR** sur le territoire (à un coût stable)
- Ces enjeux sont ressortis comme importants lors de la **commission du SAGE** du Bas-Léon (04/10/2022)





Feuille de route
(à élaborer avant
juin 2023)

Perspectives d'actions :

LE PROGRAMME
**BREIZH
BOCAGE**

- maintenir le rythme de travaux sur le territoire,
- développer les filières de valorisation du bois,
- déployer le Label Haie, les PGDH et les formations à la gestion durable,
- encourager la production de plants MFR et Végétal Local,
- élargir le périmètre d'actions (*à confirmer*) et mener des actions transversales (CGA, ...).

.....
AAP
**Continuités
écologiques**
.....
BAS LEON.....

**Plan d'action
pluriannuel**
(à préciser)

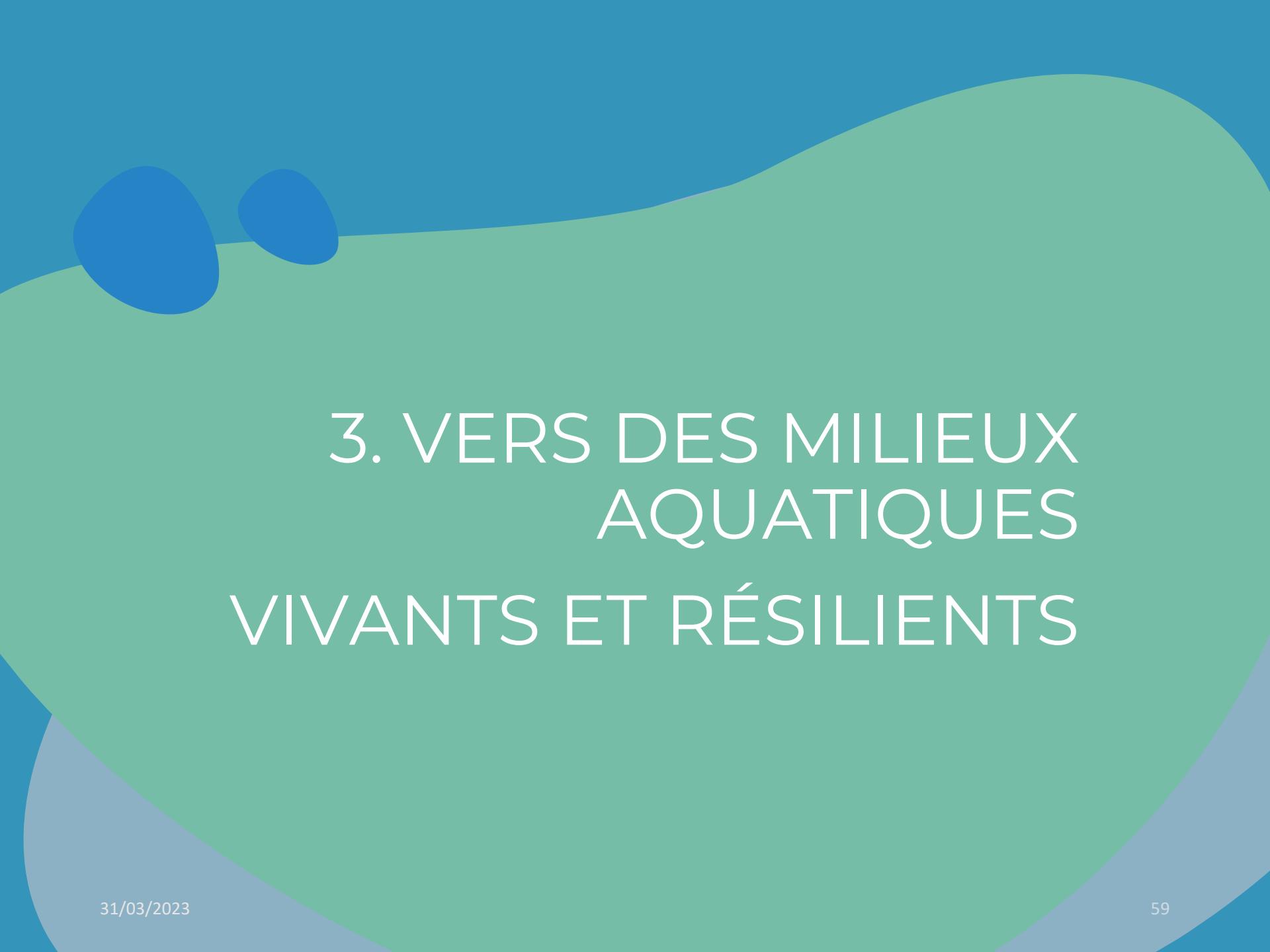
- développement de la gestion différenciée des bords de route et des espaces verts,
- diffusion des données (grain bocager, continuités, Lascar ...),
- Accompagnement technique des gestionnaires de prairies,
- Poursuite des actions pour la création d'un Observatoire Photographique des Paysages,
etc.



*de l'arbre, au bocage
du bocage, au paysage
du paysage, au territoire*



*Ensemble,
Bocageons-nous ...
Agissons ensemble dans l'Intérêt Général*



3. VERS DES MILIEUX AQUATIQUES VIVANTS ET RÉSILIENTS



TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Sur les différentes rivières du Bas-Léon

Clément LE JEUNE (SEBL)

Ouvrages de grande continuité écologique aménagés

- Restauration du transit sédimentaire
- Amélioration de la continuité piscicole (enjeux migrants)
- Restauration morphologique



Ouvrages de petite continuité écologique aménagés

- Restauration du transit sédimentaire
- Amélioration de la continuité piscicole
- Restauration morphologique
- Réduction des risques (erosions, embâcles)



1,01

Kilomètres de restauration hydromorphologique des cours d'eau

- Reconnexion des cours d'eau au fond de vallée (Talweg)
- Renaturation et recréation d'habitats aquatiques
- Reconquête de fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques



7

Etudes de restauration des milieux aquatiques réalisées ou en cours

- Prise en compte des enjeux
- Concertation
- Elaboration de projets





Zoom sur un projet de restauration de rivière

Clément LE JEUNE (SEBL)



Localisation du site

Le bassin versant du Quillimadec

Source = *Plounéventer*

Exutoire = Baie de Tréssény

Surface de BV = 79 Km²

21 Km de cours principal

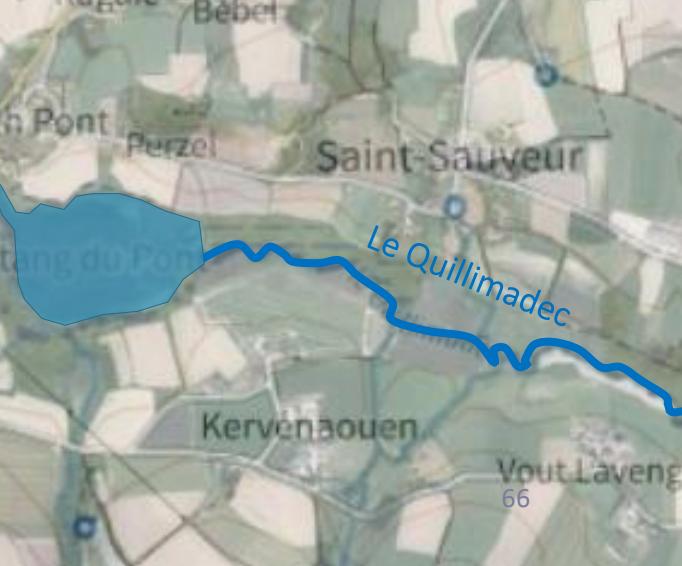
Env. 140 Km de réseau hydrographique

GUISSENY

KERLOUAN

Pen à

31/03/2023



Le vannage et l'ancienne digue



Ancien étang



Le moulin



Le pont départemental



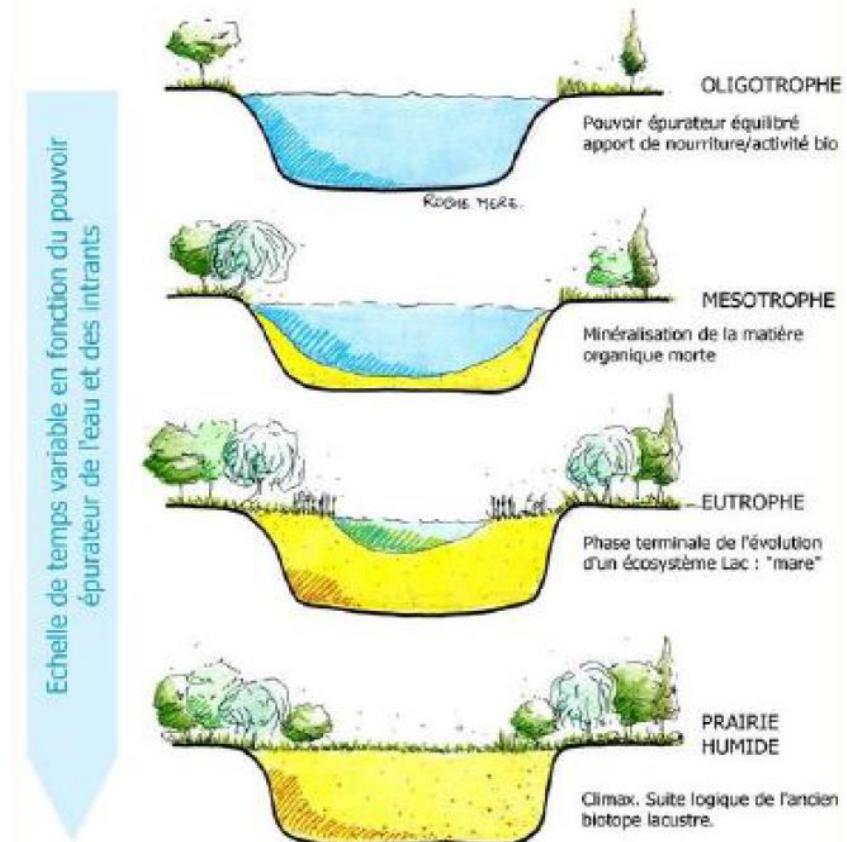
Etude multi-critères concertée

• Problématiques

- *Envasement (80 000 à 100 000 m³) et eutrophisation du milieu*
- *Chute d'eau de 2,13 m vannes ouvertes : rupture de continuité écologique (trame bleue)*
- *Non respect des obligations réglementaires de continuité écologique (ICE OFB : 0 = barrière totale)*
- *Hydromorphologie du Quillimadec impactée (zone d'influence de la retenue)*
- *Radier du pont Départemental également problématique sur le blocage sédimentaire*

- Usage abandonné depuis 2012
- Faible potentiel hydroélectrique (16 KW = 100 m² de panneaux solaires)

Evolution Naturelle d'un écosystème lentique



Scénario retenu : restauration de la rivière et de la zone humide associée



En juillet 2022 suite à l'ouverture permanente des vannes





PIEGEAGE DES RONGEURS AQUATIQUES NUISIBLES Territoire du Bas-Léon

Victorien MARCHAND (CCPI)

Campagnes annuelles de mars à juin

Espèces ciblées : Ragondins et rats musqués

1200 à 1500
captures par an

- Mise à disposition de matériel de piégeage (*cages*)
- Piégeurs bénévoles :
 - Déclaration en mairie
 - Obtention d'une autorisation du propriétaire des parcelles
 - Justification des captures



5,00 € par
capture



Gestion des plantes invasives

39,3

Kilomètres d'entretien de rivière

- Gestion de la ripisylve
- Gestion raisonnée des embâcles
- Préservation des ouvrages
- Sensibilisation et veille sur les milieux aquatiques



Pompes d'abreuvement mises à disposition

- Réduction des risques bactériologiques
- Préservation des berges
- Accompagnement des agriculteurs



DES PROJETS A VENIR 2023/2025

Continuité écologique (Trame Bleue)

-
**Hydromorphologie
des cours d'eau**

-
**Entretien de ripisylve
et accompagnement
sur la gestion**

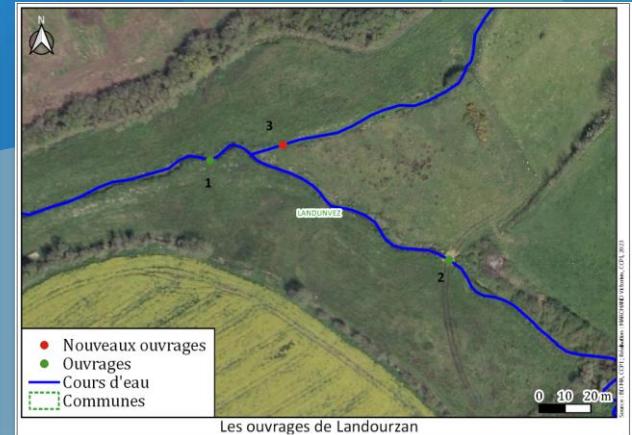
-
**Gestion des espèces
invasives**

-
**Sensibilisation et
suivis écologiques**

Restauration des cours d'eau de la Flèche et du Quillimadec

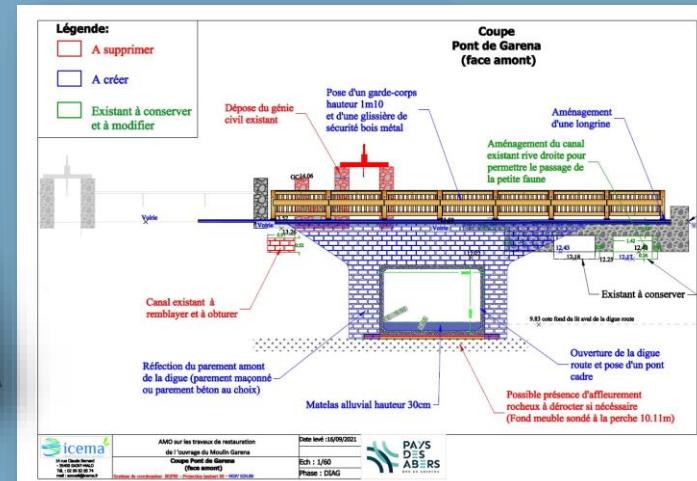


Restauration de petite continuité écologique sur l'Aber Ildut et LPK



Suivi écologique

Restauration de grande continuité écologique sur l'Aber Benoit et restauration morphologique sur l'Ascoët



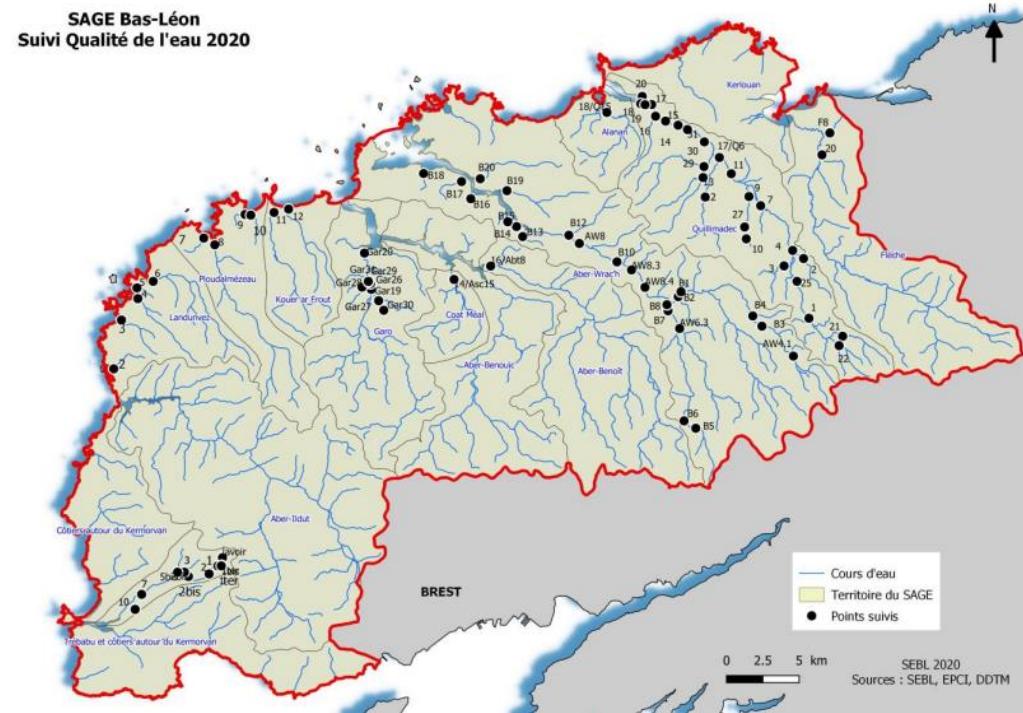
4. FOCUS SUR LA QUALITE DES EAUX & L'ENJEU QUANTITATIF

Mélanie BARIC (SEBL)

Pauline RICHARD (CCPI)

Qualité des eaux : échelle SAGE

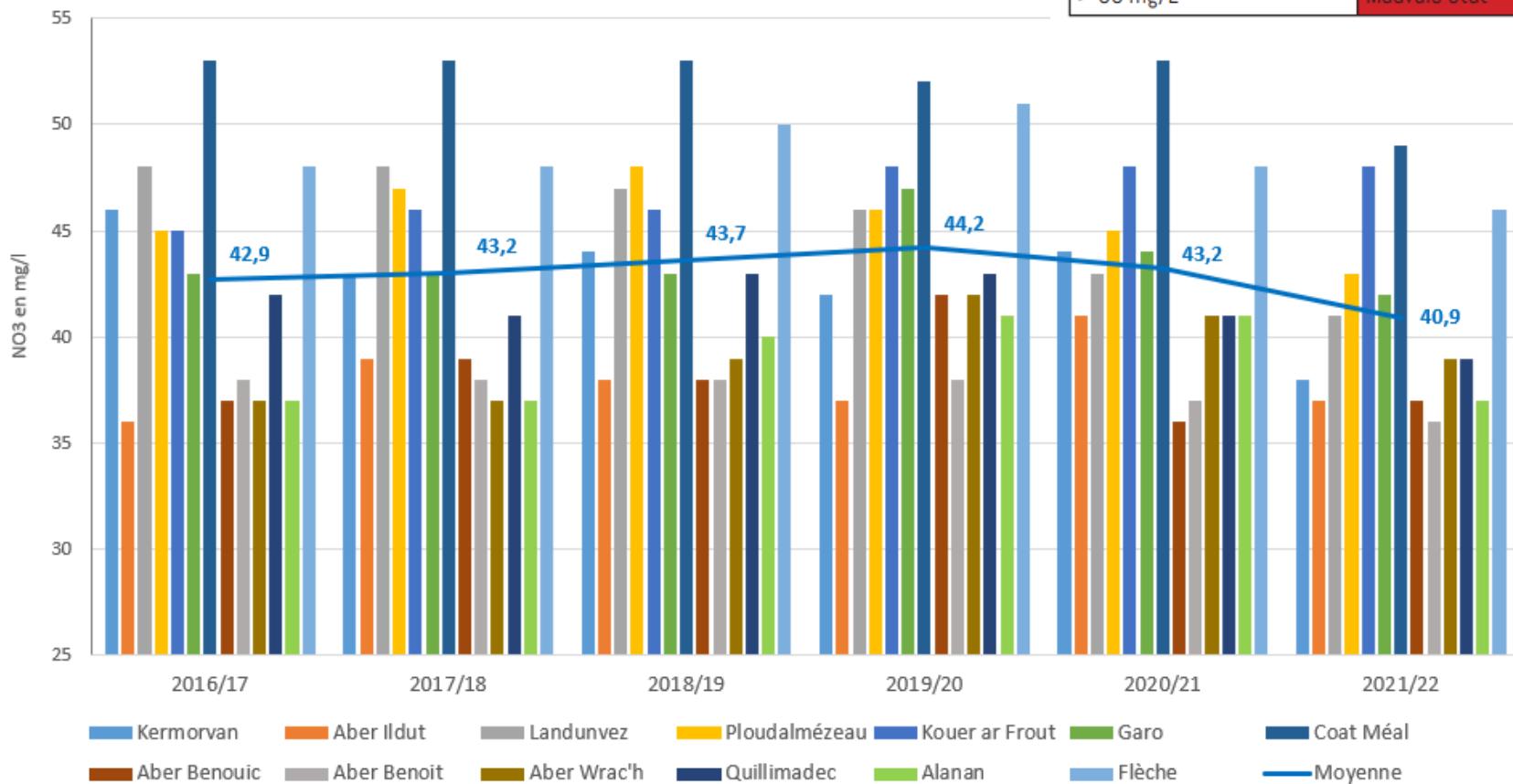
- **1 marché pluriannuel 2020/2023 à bons de commande via 1 groupement de commande à l'échelle du SAGE piloté par le SEBL (prestation confiée à LABOCEA)**
- Paramètres suivis : nitrates, pesticides, phosphore (total et orthophosphate), matière organique, bactériologie (E.Coli, marqueurs sériques ponctuellement), débits.
- **1 nouveau marché pluriannuel à élaborer en 2023**



Objectif SAGE
Q90 inférieur à
50 mg/l

Eaux superficielles : nitrates

Quantité de Nitrates	État
< 10 mg/L	Très bon état
10 à 50 mg/L	Bon état
> 50 mg/L	Mauvais état





Eaux superficielles : nitrates

Cours d'eau	Q90 2021/22	Evolution par rapport à 2020/21	Atteinte de l'objectif Q90 < 50 mg/l	Evolution par rapport à 2016/17
Kermorvan	38	- 8 mg/l	Atteint	- 8 mg/l
Aber Ildut	37	- 4 mg/l	Atteint	+ 1 mg/l
Landunvez	41	- 2 mg/l	Atteint	- 7 mg/l
Ploudalmézeau	43	- 2 mg/l	Atteint	- 2 mg/l
Kouer ar Frout	48	0 mg/l	Atteint	+ 3 mg/l
Garo	42	- 2 mg/l	Atteint	-1 mg/l
Coat Méal	49	- 4 mg/l	Atteint	- 4 mg/l
Aber Benouic	37	+ 1 mg/l	Atteint	0 mg/l
Aber Benoit	36	-1 mg/l	Atteint	- 2 mg/l
Aber Wrac'h	39	- 2 mg/l	Atteint	+ 2 mg/l
Quillimadec	39	- 2 mg/l	Atteint	- 3 mg/l
Alanan	37	- 4 mg/l	Atteint	0 mg/l
Flèche	46	- 2 mg/l	Atteint	- 2 mg/l



Eaux superficielles : pesticides

Masses d'eau suivies :

- 2020 et 2022 : ru de Landunvez, Ploudalmézeau, Kouer ar Frout, Quillimadec
- 2021 et 2023 : Coat-Méal, Aber Benoit, Flèche
- Suivi annuel Aber Wrac'h

Suivis effectués en période à risque - > 494 molécules

Objectif de concentration en pesticides dans les eaux brutes destinées à l'AEP :
2 µg/l par matière active & 5 µg/l pour la somme des pesticides

Objectif DU SAGE : atteinte de concentrations compatibles avec les exigences de distribution des eaux traitées soit 0,1 µg/l par matière active & 0,5 µg/l en concentration cumulée

RESULTATS 2022 :

- Présence de **52 substances (dont 21 métabolites)**
- Diversité maximale observée simultanément le 20 juin (29 substances)
- Principalement des **herbicides**
- Matières actives les + fréquemment quantifiées : Glyphosate (55 %), trichlopyr (41 %, débroussaillant), diuron (36 %, traitement de façades), métolachlore6 (27 %), terbutylazine (23 %, 7ème herbicide le + vendu sur le territoire/maïs)
- **Métabolites = 72 % des quantifications** (68% herbicides)



Eaux superficielles : pesticides

Les résultats 2022 confirment la persistance d'une forte contamination des cours d'eau par les pesticides : 75 à 100 % des prélèvements contiennent encore au moins 1 substance à plus de 0,1 µg/l et les concentrations totales dépassent régulièrement le seuil de 0,5 µg/l (75 à 100 % des prélèvements).

Bien qu'en baisse par rapport aux deux dernières campagnes 2018/2020 les valeurs de quantile 95 des concentrations totales restent très éloignées de l'objectif du SAGE.

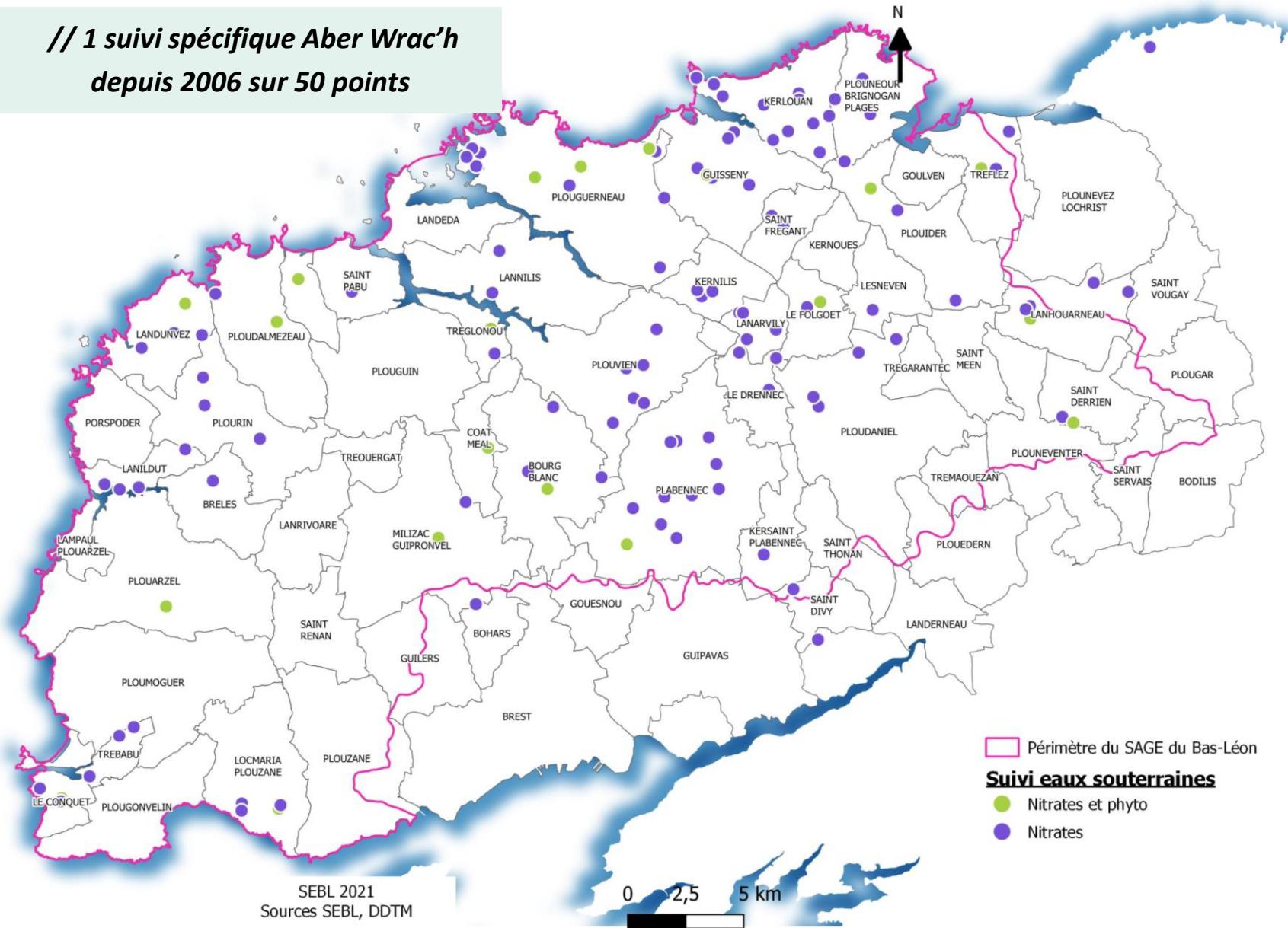


Objectif DU SAGE: atteinte de concentrations compatibles avec les exigences de distribution des eaux traitées soit 0,1 µg/l par matière active & 0,5 µg/l en concentration cumulée

Objectif de concentration en pesticides dans les eaux brutes destinées à l'AEP : 2 µg/l par matière active & 5 µg/l pour la somme des pesticides

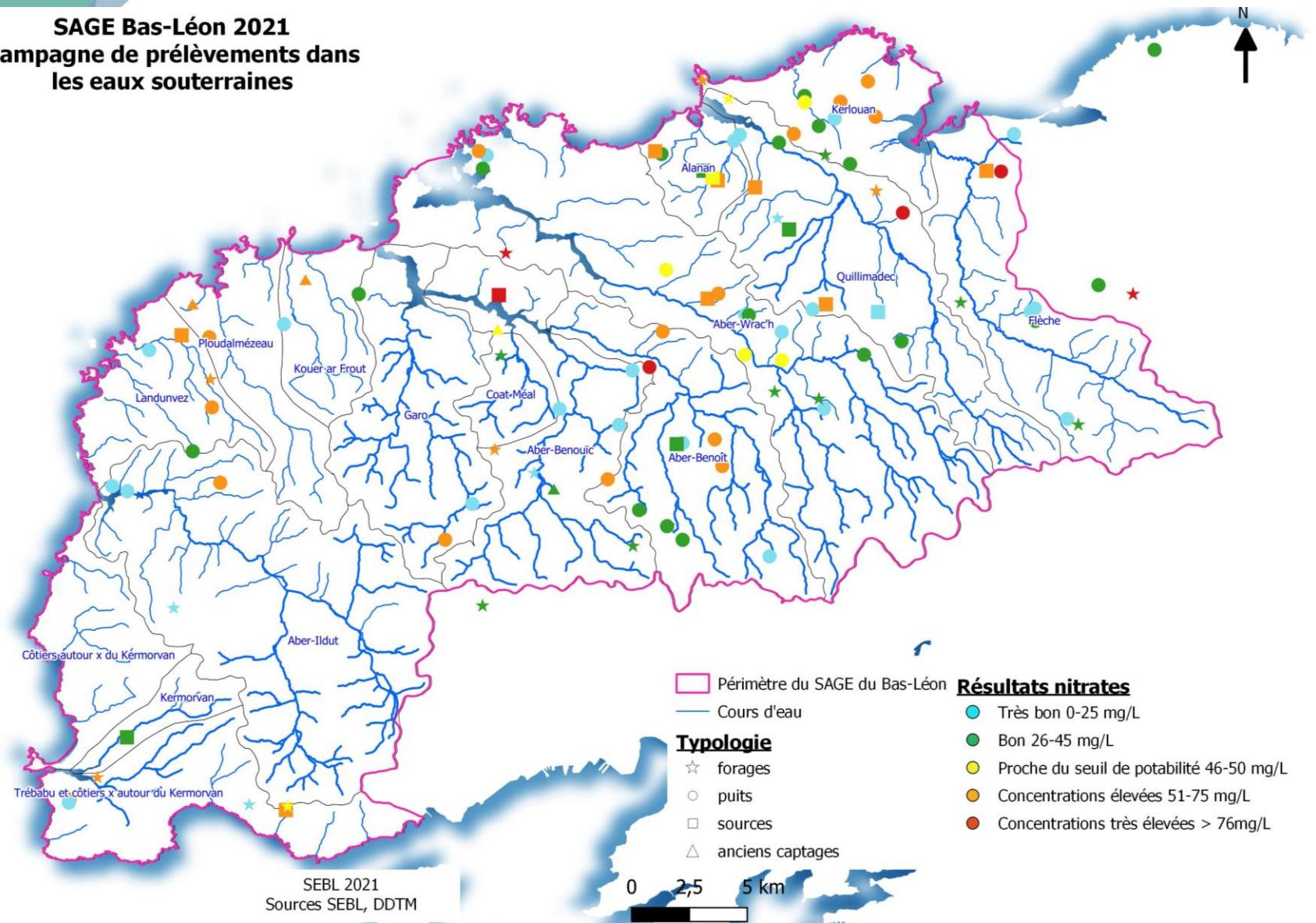
Eaux souterraines → Points suivis

// 1 suivi spécifique Aber Wrac'h
depuis 2006 sur 50 points



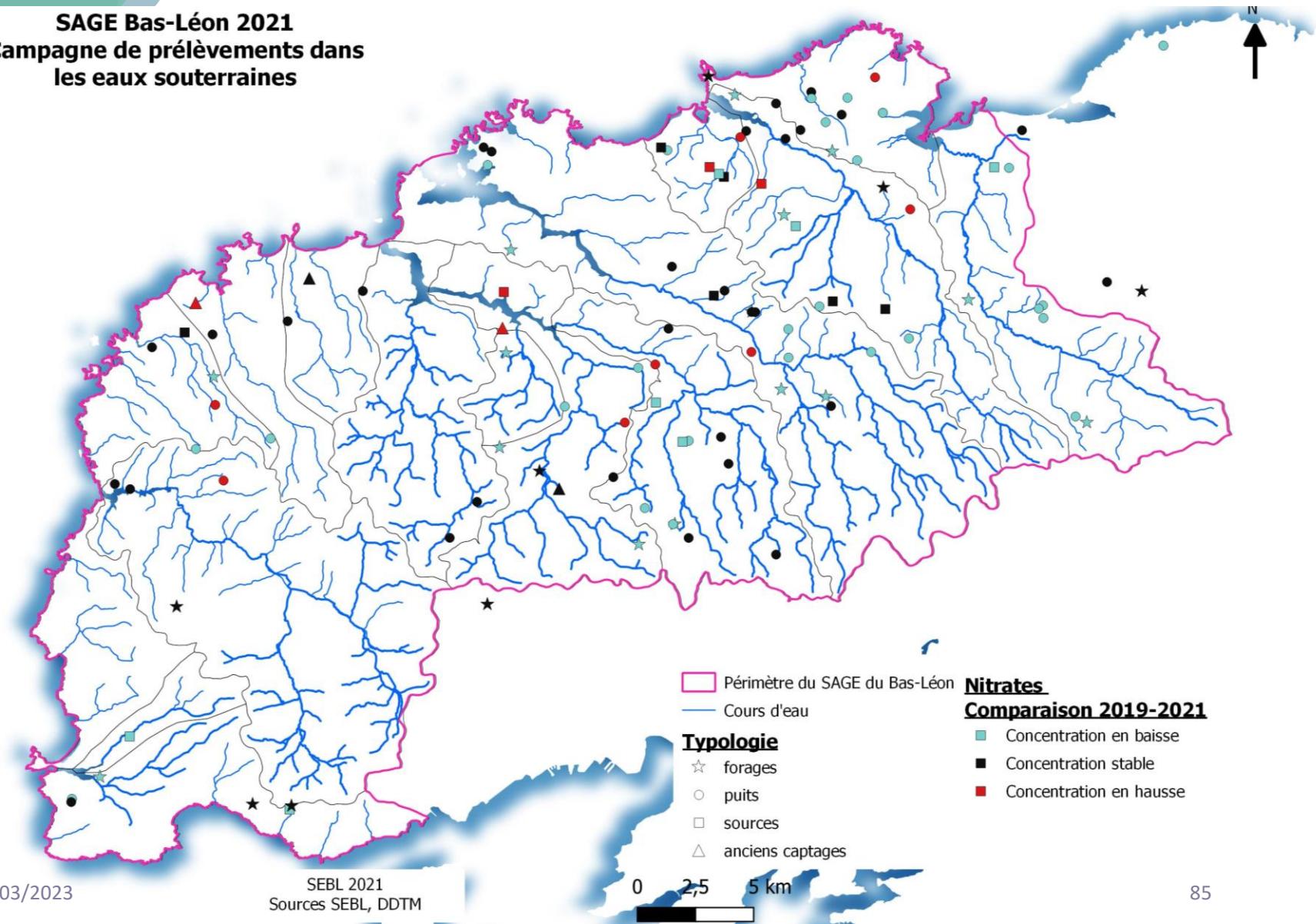
Eaux souterraines -> Campagne 2021

SAGE Bas-Léon 2021
Campagne de prélèvements dans
les eaux souterraines

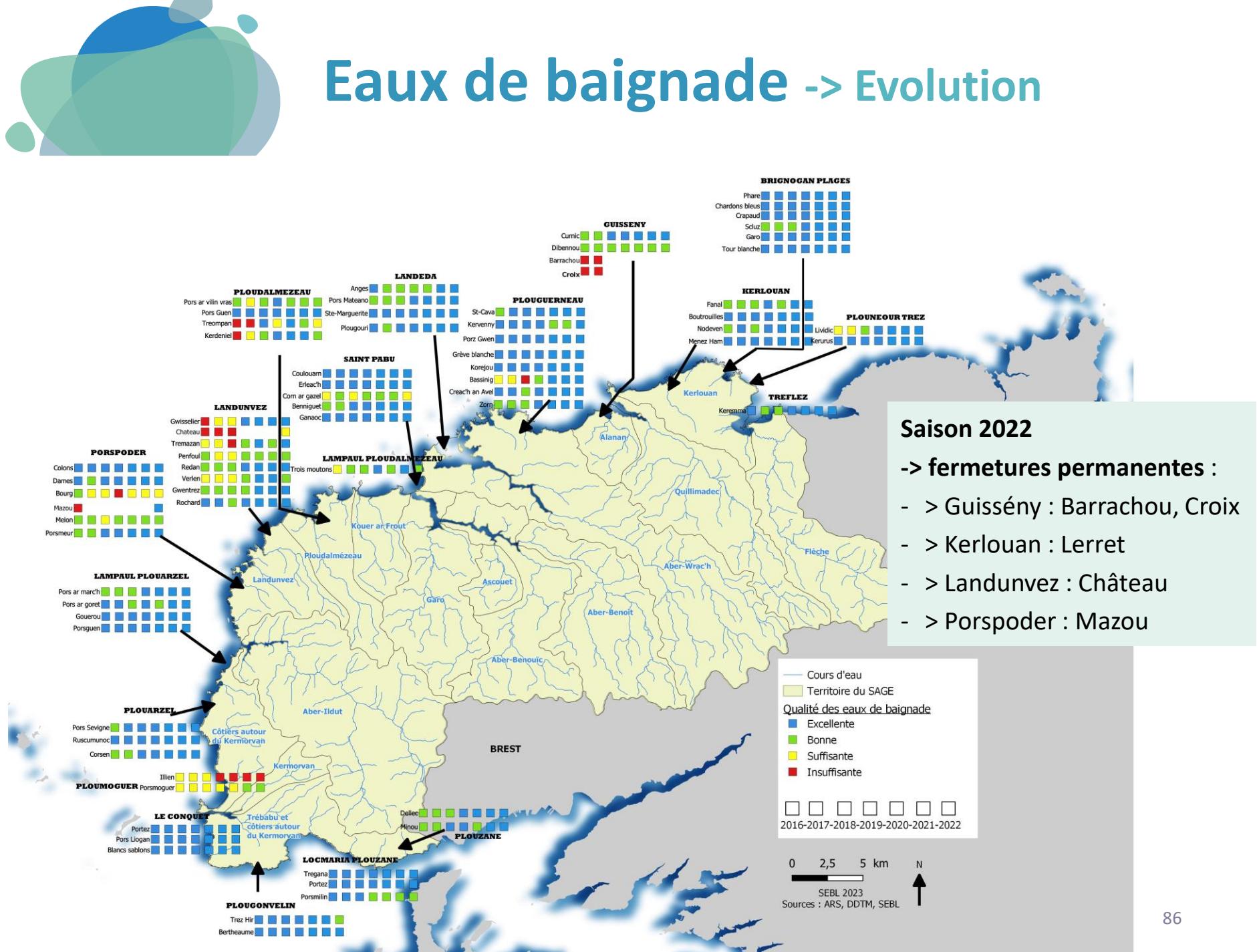


Eaux souterraines -> Evolution

SAGE Bas-Léon 2021
Campagne de prélèvements dans
les eaux souterraines



Eaux de baignade -> Evolution





Enjeu quantitatif

1 enjeu -> l'amélioration des connaissances :

- Pas d'étude HMUC (Hydrologie – Milieux – Usages – Climat) -> délais longs, méthode pas éprouvée, Bas Léon non prioritaire
- Collecter, formaliser la donnée (hydrologie, hydrogéologie, usages) et réfléchir aux enjeux du territoire sur les questions quantitatives au travers d'un travail en régie et d'un accompagnement « léger » d'assistance à MO si besoin pour préparer le sujet et s'en imprégner afin de l'insérer lors de la révision du SAGE (2026)

AEP – Chiffres clés prélevements



126 000 habitants



40 réservoirs alimentés en eau potable



175 km de réseaux de transport (SEBL)

2 560 km de réseaux de distribution

Plus de 6,5 M de m³ d'eau produits par an sur le territoire

Environ 750 000 m³ importés /an depuis les UP de Brest Métropole

+ Adductions AEP privées

+ Prélèvements pour élevages

+ Prélèvements activités industrielles et artisanales

? M3/an => amélioration des connaissances

=> recherche de nouvelles ressources

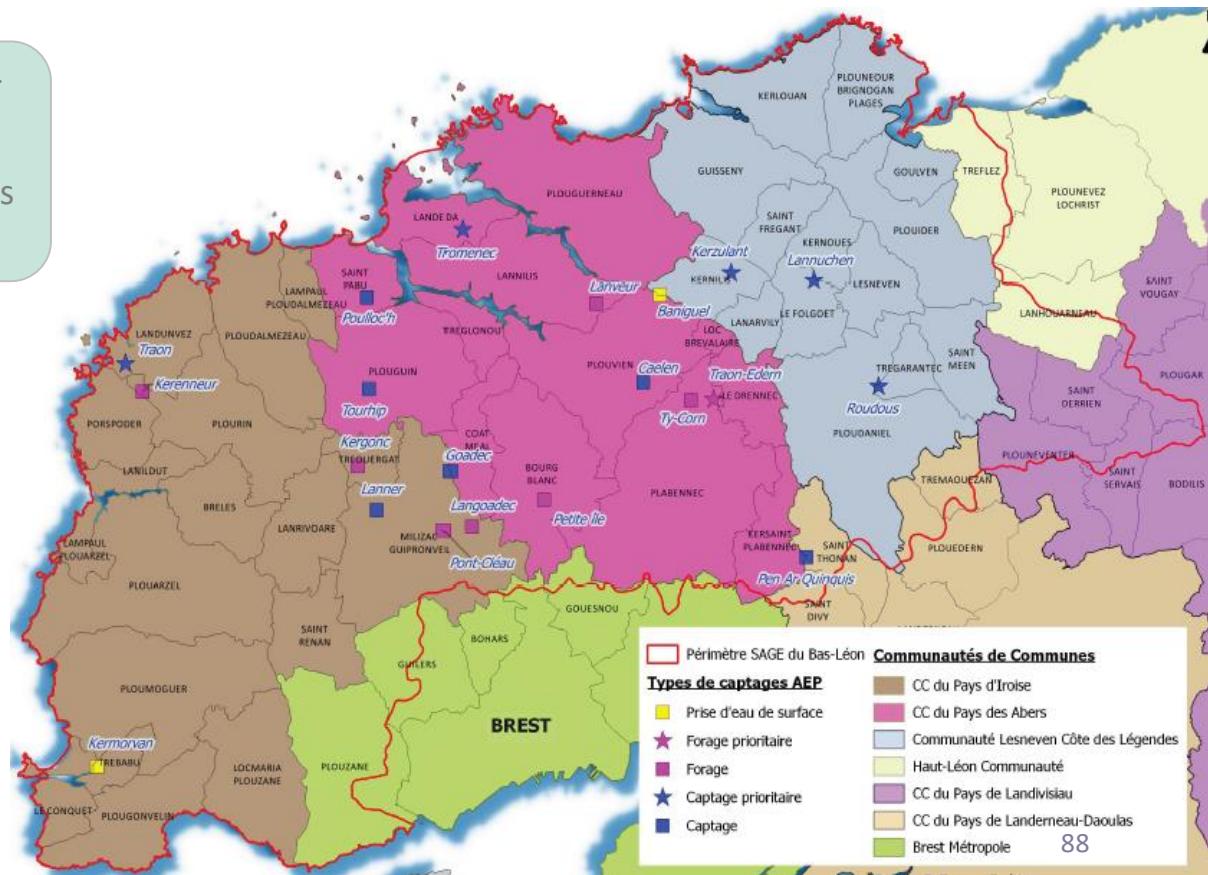


2 Usines de production d'eau potable à partir eaux superficielles :

- Kerlouron : 3 300 000 m³/an
 - Kermorvan : 1 110 000 m³/an

19 captages (eaux souterraines)

- 2 100 000 m³/an



Une ressource en tension ... Face à ce constat, à une demande croissante et aux défis du changement climatique..... de réels enjeux quantitatifs à venir : *pistes et leviers d'actions pour préserver la ressource*

Préciser les besoins du territoire

Identifier des ressources mobilisables

Connaitre le fonctionnement des aquifères

Analyse – Hydrologie- Milieux- Usages

Préserver, développer et entretenir le bocage

Limiter l'artificialisation des cours d'eau

Préserver les zones humides, favoriser leur restauration

Retenir l'eau en ralentissant les écoulements et en la stockant dans les milieux naturels.

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR LES RESSOURCES/ BESOINS

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS ET LEURS FONCTIONNALITÉS

ENTREtenIR ET RENOUVELER LES RÉSEAUX

FAIRE ÉVOLUER LES USAGES

*Poursuivre la sectorisation
Développer la recherche de fuites
Investir pour le renouvellement des réseaux*

PRENDRE EN COMPTE LA GESTION DE LA RESSOURCE DANS LES PROJETS

*Réduire la consommation
Récupérer les eaux pluviales*

*Sensibiliser aux écogestes et bonnes pratiques
Optimiser les process de production*

Recycler et réutiliser les eaux usées

Quelles actions développer ou encourager ?

Vers qui ?

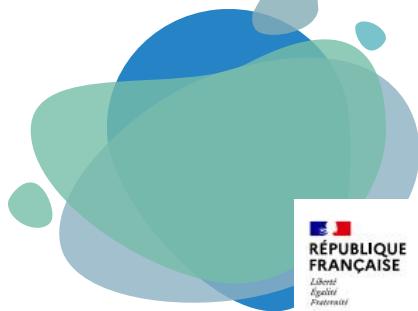
Comment ?

*Encourager le rapprochement des acteurs de l'eau et de l'urbanisme
Intégrer les enjeux liés à l'eau, l'infiltration et le ruissellement dans les projets d'aménagement, désimperméabilisations,...*

Les solutions fondées sur la nature



©IUCN



Les zones humides... amortisseurs climatiques



Préserver et restaurer les zones humides : amortisseur climatique



Fonctions biologiques

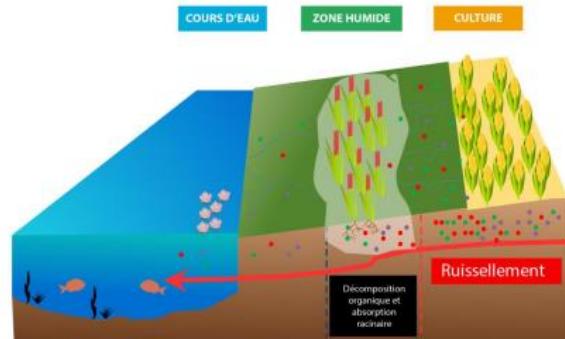
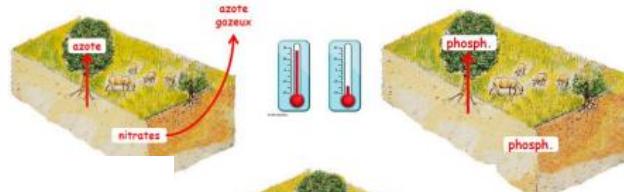


En France, environ 50 % des espèces d'oiseaux dépendent à un moment de leur cycle de vie de milieux humides, ces derniers constituant l'habitat exclusif de près de 38 % d'entre elles (130 espèces d'oiseaux d'eau) (Février *et al.*, 2017 ; Barnaud & Fustec, 2007).



En Bretagne, près de 40 % des espèces floristiques menacées sont inféodées aux milieux humides (Hardegen *et al.*, 2017).

Fonctions épuratoires et climatiques



Pesticides, nitrates phosphates,
micropolluant organiques,
métaux lourds...

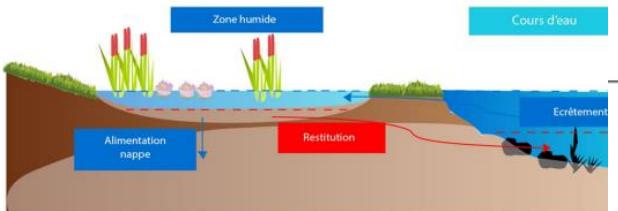
<http://www.bvoudon.fr>

64

29/09/2022



Fonctions hydrologiques



Niveau de l'eau en hiver
Niveau de l'eau en été



Entrait de la commission ressource en eau du 29/09/22
(intervention de l'OFB)



5. VOLETS TRANSVERSAUX

COMMUNICATION SENSIBILISATION



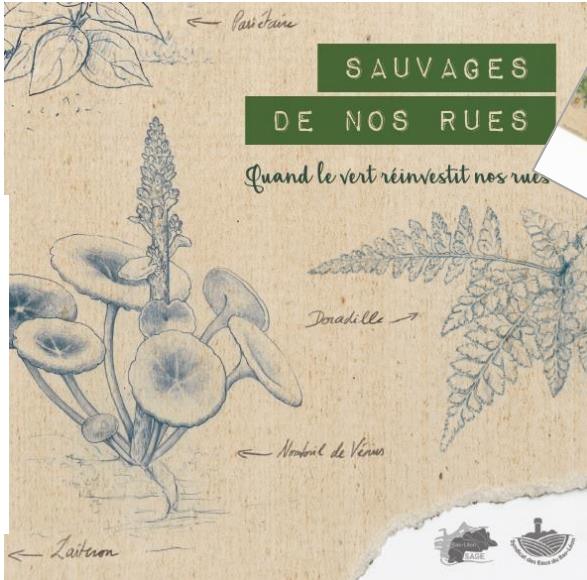
10

Balades botaniques

- Animée par une ethnobotaniste
- Entre 15 et 25 personnes à chaque fois
- Retours très positifs
- Création d'un livret botanique en conséquence + sachets de graines à distribuer



31/03/2023



Spectacles pour les scolaires

- Thématique de l'eau
- 2 spectacles différents :
 - L'Eau, une ressource durable (Planète Mômes)
 - Cristale, le Voyage de Goutte d'eau (Acteurs en herbe)
- 2100 élèves sensibilisés représentant 32 écoles



1

Stand Eau pour les évènementiels

- Participation à divers évènements : Fêtes maritimes des Abers, Forum de Ploudaniel, Fête des Fleurs...
- Environ 3 à 4 évènements / an répartis sur le territoire du SAGE
- Distribution de gobelets
- Stand spécifique avec supports adaptés



100

Macarons « Ici commence la mer » distribués

- 100 macarons en bronze répartis dans 8 communes du SAGE
- 2 pochoirs + peinture écologique fournis à toutes les communes (56) pour inscriptions au sol
- Distribution faite, installation prévue printemps 2023



1

Escape Game

- Création d'un escape game « MISSION AQUA »
- Mise en route au printemps 2023
- « Vous avez 45 minutes pour trouver la cause de la disparition de la truite fario dans l'Aber Léon »



31/03/2023

NOUVEAU !

La truite Fario a disparu de l'Aber Léon !



Vous avez 45 minutes pour résoudre cette énigme

ESCAPE GAME BAS-LÉON

LUDIQUE
À PARTIR DE 14 ans
GRATUIT

En famille ou entre amis, venez mener l'enquête !

MISSION AQUA

Renseignements : Syndicat des Eaux du Bas-Léon 02 98 30 67 28
actionsnonagri.basleon@orange.fr



98

Autres supports

TABLEAU DE BORD SAGE_{np} BAS-LÉON



EDITION 2021

Axes de communication à développer :

- Préservation quantitative
 - Ecogestes / économies d'eau
- Préservation qualitative
 - Eaux littorales
 - Aires d'alimentation (PPC)
 - Protection et gestion des milieux « tampons » (ZH, prairies, bocage)



ÉTUDES



Etudes

2022

- **profil pêche à pied** baie de Goulven/CLCL
- étude d'un projet de **réhabilitation de l'ancienne décharge** communale de Plounéour-Trez
- **profil conchylicole** Abers

2023 profil conchylicole site des blancs Sablons (Le Conquet)

2023/2025 bancarisation des données **quantitatives**
ressource/besoins

2026 Révision du SAGE (intégration des nouveaux enjeux : SDAGE 2022/2027, PAV, ...)

Et... des profils de baignade, des schéma directeurs assainissement & AEP, la gestion du trait de côte, des inondations et submersions marines, l'aménagement du territoire,...

CONCLUSION

POUR ALLER PLUS LOIN...



Syndicat des Eaux du Bas-Léon

LE
SYNDICAT

EAU POTABLE ET QUALITÉ DES EAUX

LE SAGE
DU BAS-LÉON

NOS ACTIONS

**NOS
PUBLICATIONS**

**RESSOURCES
PÉDAGOGIQUES**

LA
RÉGLEMENTATION

 / Nos publications / Documents cadre / Documents du SAGE

LETTERS D'INFORMATION

DOCUMENTS CADRE

Statuts du syndicat

Documents du SAGE

Contrat de BV AW

Stratégie territoriale
Breizh Bocage

RAPPORTS ANNUELS

TABLEAU DE BORD DU SAGE DU BAS-LÉON

COMpte-rendu

AUTRES PUBLICATIONS

DOCUMENTS DU SAGE

A+ A-



> PAGD



> Règlement



> Membre de la CLE

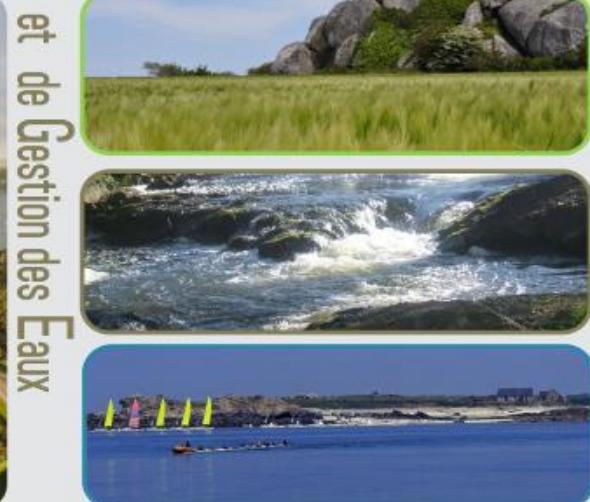
<https://www.syndicteauxbasleon.bzh/nos-publications/documents-cadre/documents-du-sage>

TABLEAU DE BORD SAGE^{np} BAS-LÉON



EDITION
2021

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



- Mise à jour de l'édition 2017
- Publication & diffusion : 2021/2022
- Document consultable via: <https://www.syndicatureauxbasleon.bzh/nos-publications>

Référents techniques

SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON

Cellule d'animation du SAGE :

Mélanie BARIC, animatrice coordinatrice,
02 98 30 75 26, sage.basleon@orange.fr
Valérie HORYNIECKI, AEP - Etudes,
02 98 30 67 29, missions.sage.basleon@orange.fr

Equipe opérationnelle :

Jasmine JAOUEN, 02 98 30 67 28,
administratif – financier, SIG, scolaires,
actionsnonagri.basleon@orange.fr

Anne-Gaël SIMON, 02 98 30 67 27
Communication - collectivités,
communication.basleon@orange.fr

Jonas LE MOAL, agricole, 02 98 30 75 22,
aberwrach.actionsagricoles@orange.fr

Noémie GOARIN, 07 50 71 49 87, agricole/bocage,
agribocage.basleon@orange.fr

Clément LE JEUNE, rivière
02 98 30 75 24, cre.basleon@orange.fr

Yann GOUEZ, bocage,
02 98 30 83 00, bocage.basleon@orange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS

Myriam DIASCORN, directrice pôle environnement travaux, 02 30 30 02 25,
environnement@pays-des-abers.fr,
Ronan ALLAIN, rivière, 06 17 32 90 94,
bv@pays-des-abers.fr
Ludivine PAUGAM, agricole/bocage, 07 56 41 29 31,
actionsagricoles@pays-des-abers.fr

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

Anais Vannieuwenhuyse, PAV Quillimadec Alanan,
02 98 21 87 87, plav@clcl.bzh
Nicolas TREGUER, agricole/bocage, 06 40 42 86 38
agricole@clcl.bzh

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ

Paulien RICHARD, responsable service milieux aquatiques qualité de l'eau, 02 98 32 97 76,
Pauline.RICHARD@ccpi.bzh

Victorien MARCHAND, rivière, 02 98 84 91 82,
victorien.marchand@ccpi.bzh

Marina GUAY, agricole/bocage, 06 62 41 24 74
marina.guay@ccpi.bzh

GLOSSAIRE

- **AAP** : Appel A Projet
- **ABC** : Atlas de la Biodiversité Communale
- **AELB** : Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **AEP** : Alimentation en Eau Potable
- **AFAC** : Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries
- **ATBV** : Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons
- **AV** : Algues Vertes
- **BB** : Breizh Bocage
- **BCAE** : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales
- **BIM** : Bulletin d'Information Municipal
- **BM** : Brest Métropole
- **BV** : Bassin Versant
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CCPA** : Communauté de Communes du Pays des Abers
- **CCPI** : Pays d'Iroise Communauté (PIC)
- **CCPL** : Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- **CCPLD** : Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas
- **CGA** : Concours Général Agricole
- **CLCL** : Communauté Lesneven Côte des Légendes
- **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- **CD29** : Conseil Départemental du Finistère
- **COPIL** : COmité de PIlotage
- **COTECH** : COmité TECHnique
- **CRB** : Conseil Régional Bretagne
- **CTU** : Contrat Territorial Unique
- **DCE** : Directive Cadre sur l'Eau
- **DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **DIRO** : Direction interdépartementale des routes Ouest
- **DPM** : Domaine Public Maritime
- **DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- **EPAGE** : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **ETP** : Equivalent Temps Plein
- **G4DEC** : Groupement de 4 collectivités travaillant ensemble autour de la thématique des Déchets et de l'Économie Circulaire
- **GEMA** : Gestion des Milieux Aquatiques
- **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- **HLC** : Haut Léon Communauté
- **INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
- **INSTITUT AGRO-ESA** : L'École supérieure d'agricultures d'Angers
- **MAEC** : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- **MASTER GCBIO** : Master Gestion et Conservation de la BIOdiversité de Brest
- **OEB** : Observatoire de l'Environnement en Bretagne
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **PAC** : Politique Agricole Commune
- **PAEC** : Projets Agro-Environnementaux et Climatiques
- **PAGD** : Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
- **PAV** : Plan Algues vertes
- **PCAET** : Plan Climat Air-Énergie Territorial
- **PGDH** : Plan de Gestion Durable des Haies
- **PPC** : Périmètre de Protection de Captage
- **PSE** : Paiement pour Services Environnementaux
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif
- **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SEBL** : Syndicat des Eaux du Bas-Léon
- **TVB** : Trames Vertes et Bleues
- **UMR BAGAP** : Unité Mixte de Recherche Biodiversité, AGroécologie et Aménagement du Paysage
- **VL** : Végétal Local
- **VMA** : Volet Milieux Aquatiques
- **ZH** : Zones Humides
- **ZSCE** : Zone Soumise à Contraintes Environnement





**MERCI A TOUS POUR
VOTRE PARTICIPATION**